



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE
LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MARDI 2 NOVEMBRE 1999

www.lesoleil.com



Toute la journée d'hier, des scènes déchirantes comme celle-ci se sont déroulées à l'aéroport JFK où parents et amis des victimes du crash convergeaient.

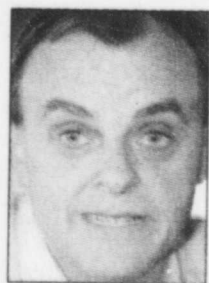
ÉCRASEMENT DU VOL 990 D'EGYPTAIR

Le pilote n'a eu aucune chance de réagir

MARIE CAQUETTE
Le Soleil

QUÉBEC — Il a dû se produire « quelque chose de drastique, d'effroyable, de soudain » à bord du vol 990 de la compagnie EgyptAir, juste avant que s'amorce sa chute, parce que le pilote n'a même pas eu le temps d'enclencher le dispositif d'urgence du répondeur radar, indiquait hier en entrevue Yvan-Miville Des Chênes, un ancien contrôleur aérien devenu le spécialiste québécois des questions aériennes. « Ce répondeur est un code de quatre chiffres qui aurait permis d'attacher les lettres EMR à la cible de l'avion sur

les écrans radars. Un pilote trop occupé à tenter des manœuvres pour rétablir son avion et incapable de parler à la tour de contrôle déclenche ce dispositif pour signaler une situation d'urgence.



Y.-M. Des Chênes

Voir PILOTE en A 2 >

AUTRES TEXTES

- Fin des recherches Page A 3
- Funeste chaîne Page A 3



VOL D'UN CAMION D'ALCAN

Danger

Matières toxiques disparues depuis un mois au Québec

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

■ QUÉBEC — La société Alcan s'est fait voler, il y a près d'un mois, un camion contenant des matières dangereuses autant pour la santé des gens que pour l'environnement, la faune et de la flore.

Les 22 sacs du véhicule, pesant une tonne chacun, contiennent du nitrure d'aluminium, un produit commercialisé sous le nom de Noval. Il est catalogué dans la catégorie des solides hydro-réactifs. Dans des mauvaises conditions d'entreposage ou si les sacs sont brisés, le produit réagit à l'humidité pour dégager principalement de l'ammoniaque.

Le vol du camion appartenant à la compagnie Jules Savard, de Chicoutimi, un contractant de la compagnie Alcan, est survenu le 5 octobre à Bernières. « Il s'agit seulement de la remorque », précise le comptable de l'entreprise, Carl Savard. « Il était immobilisé dans la cour d'un transporteur ».

L'annonce du vol du camion et de son produit toxique n'a été rendu public qu'hier.

Alors que la compagnie Alcan soutient que le Noval ensaché ne présente pas de risque pour la santé et l'environnement, les responsables gouvernementaux et environnementaux émettent un avis différent.

« Cela pourrait occasionner des séquelles sévères », juge Marc Lavalée, du Bureau de la protection civile, l'une des organisations, avec le mi-

Les 22 sacs contiennent du nitrure d'aluminium

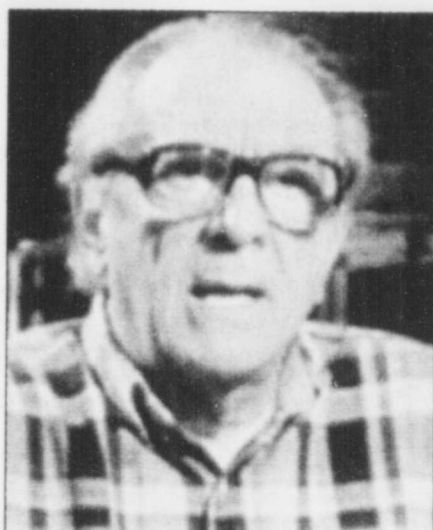
nistère de l'Environnement du Québec, à avoir été informée du vol du camion et de son contenu. « Nous avons discuté avec la compagnie et nous lui avons suggéré d'émettre un communiqué pour prévenir la population. »

Plus précis encore, Denis Carrière, du Centre d'urgence du transport des matières dangereuses, une organisation relevant de Transport-Canada, affirme clairement que le Noval devient toxique sous certaines conditions et qu'il s'avère alors un danger pour l'environnement, la faune, la flore et les personnes.

« Il n'a, dit-il, aucune utilité autre que pour une aluminerie. »

Selon les informations obtenues par LE SOLEIL, ce sous-produit du traitement de l'écumine d'aluminium est ensaché, sous forme de poudre, dans des contenants faisant environ 3 pieds de diamètre sur 5 pieds de hauteur. La remorque, fabriquée en 1995, est de couleur vert et blanc.

Toute personne étant en mesure d'apporter des informations relatives à la remorque ou à son contenu doit communiquer avec son service de police ou avec la Sûreté du Québec.



Jean Coutu

Mort du Survenant

PIERRE ROBERGE
Presse canadienne

MONTREAL — Le comédien Jean Coutu, qui a interprété « Le Survenant » à la première époque de la télévision canadienne, est mort. Il est décédé hier après-midi, à l'hôpital Charles-Lemoyne, de Greenfield Park, à l'âge de 74 ans.

Souffrant d'emphysème et hospitalisé il y a une dizaine de jours, il a succombé à une insuffisance respiratoire, a indiqué un porte-parole de la famille. Jean Coutu était alors entouré de ses cinq enfants, Angèle, Sylvain ainsi que Pascale, Marie-Laure et Catherine.

Né à Montréal, Jean Coutu avait débuté sur les planches en 1943. Il fut aussi des Compagnons de Saint-Laurent, la troupe dirigée par le père Émile Legault.

Le 6 septembre 1952, l'acteur a participé à la naissance de la télévision au Canada avec « Edipe roi », de Jean Cocteau, tenant le rôle de Créon. La dramatique était réalisée par Georges Groulx, un des fondateurs du Théâtre du Nouveau Monde.

Puis Coutu a tenu le rôle-titre d'un fameux téléroman *Le Survenant* (1945), de Germaine Guèvremont, diffusé de novembre 1954 à juin 1960.

L'histoire située au Chenal-du-Moine — M^{re} Guèvremont avait été journaliste dans la région de Sorel — avait aussi pour personnages la bohémienne Bedette (Marjolaine Hébert), Phonsine (Suzanne Langlois), le père Didace (Ovila Légaré), Amable (Clément La-

Voir SURVENANT en A 2 >

MEILLEUR SPECTACLE D'HUMOUR



LA MÉTÉO



Maximum 11, minimum 6

Pluie en p.m. Demain: pluie intermittente. Détails page D7.

QUÉBEC, 103^e ANNÉE, N° 298

FLORIDE, 1,75 \$ US

MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS TAXES

60¢ PLUS TAXES



2765700071

AUGMENTATIONS DE SALAIRES

Le privé plus généreux que le gouvernement

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC — Selon un relevé du ministère du Travail, les conventions collectives de travail signées depuis le début de l'année 1999 au Québec prévoient que les travailleurs toucheront des majorations salariales annuelles moyennes de 2,7% au cours des prochaines années.

Il s'agit d'un pourcentage supérieur à celui offert par le gouvernement à ses 415 000 salariés. En effet, il propose des majorations de 5% sur trois ans: 1% à compter du 1^{er} janvier 1999, 2% à compter du 1^{er} janvier 2000 et 2% à compter du 1^{er} janvier 2001.

Pour appuyer ses offres « solides et raisonnables », le président du Conseil du Trésor, Jacques Léonard, s'inspire de deux constatations faites par l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération, dans son rapport de novembre 1998, démontrant que la rémunération globale des travailleurs de l'État avait atteint la parité avec celle du privé et que les tendances salariales pour les deux prochaines années étaient de l'ordre de 2%.

À quelques reprises, durant l'année, le ministère du Travail publie l'indice

Québec propose 5% réparti sur trois ans

de croissance des taux de salaire négociés. Il l'a fait, en septembre dernier, pour les trois premiers mois de 1999. Se basant sur seulement 25 conventions collectives ratifiées pendant le premier trimestre — des contrats de travail visant 16 864 salariés issus d'entreprises comptant 50 cols blancs ou 100 cols bleus et plus —, le ministère estimait que les taux de salaire devraient enregistrer une augmentation annuelle moyenne de 1,9% au cours de leur durée.

Et si l'on tenait compte de toutes les conventions collectives en vigueur inscrites au fichier ministériel, soit 546

Voir GÉNÉREUX en A 2 >

AUTRE TEXTE

- Offres décevantes Page A 10

SURVENANT

Le Ti-Mé des Plouffe

Suite de la Une

tour) et Angéline (créée par Hélène Loiselle et reprise par Béatrice Picard).

Également à Radio-Canada, entre 1953 et 1959, Jean Coutu a joué dans *Les Plouffe*, de Roger Lemelin, le rôle de Ti-Mé, le remuant frère du père Gédéon (Doris Lussier) qu'il devait d'ailleurs reprendre dans deux avatars des *Plouffe*, *Le petit monde du père Gédéon* et *En haut de la Pente douce*.

À cette époque où la réclame était intégrée aux émissions, Jean Coutu avait pour sa part fait celle des cigarettes Rothman's.

Le disparu a joué aussi dans *Toi et Moi*, avec Jean Lajeunesse et Janette Bertrand, «Je vous ai tant aimée», de Jovette Bernier, ainsi que *Filles d'Ève* où il personnifiait Jean Turgeau.

C'ÉTAIT HIER

1991 — Palestiniens et Israéliens sont d'accord pour l'ouverture de négociations de paix.

1988 — Le Canada et la France nomment le médiateur Enrique Inglesias dans le dossier des droits de pêche au large de Terre-Neuve.

1986 — David Jacobsen, directeur de l'hôpital américain de Beyrouth, qui avait été enlevé le 28 mai 1985, est libéré au Liban.

1979 — Le criminel Jacques Mesrine est abattu par la police à Paris.

1976 — Jimmy Carter, candidat démocrate, est élu président aux États-Unis.

1967 — Des mercenaires blancs et des noirs, partis d'Angola, attaquent le Congo.

1964 — Le roi Saoud est déposé en Arabie Saoudite : Fayçal monte sur le trône.

1962 — Le président Kennedy annonce la fin de la crise des fusées à Cuba avec le démantèlement des rampes de lancement par les Soviétiques.

1956 — Opération de Suez : les Britanniques occupent la ville égyptienne de Gaza.

1955 — David Ben-Gourion forme un gouvernement en Israël.

1947 — Fin du rationnement alimentaire au Canada.

1936 — Création de Radio-Canada.

1930 — Haïlé Sélassié est sacré roi des Rois-Négus ou empereur d'Abyssinie.

1923 — Manifestation imposante de l'industrie de la buanderie à Montréal.

1917 — La déclaration Balfour annonce la création d'un foyer juif en Palestine.

1894 — Funérailles d'Honoré Mercier à Montréal.

1885 — Premier train Montréal-Winnipeg.

RÉFLEXION

La mode est une fille à qui sa mère veut survivre.

Léon-Paul Fargue
Sous la lampe

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale	3 à 9
Le Québec et le Canada	10 à 16

CAHIER B	
Questions d'argent	1 à 12
Bourses	4 et 5
Opinions	10
Le Monde	11

CAHIER C	
Mode Magazine	1 à 4
Arts et spectacles	5 à 11
Votre agenda	6
Ce soir à la télé	2
Annonces classées	8 à 10
Décès	10 et 11

CAHIER D SPORTS	
François Gagnon	1
Statistiques	2 et 4
Diversissements	7

SERVICES	
Abonnements	686-3344
	1-800-463-2362
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Internet	www.lesoleil.com
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

NUMÉROS CHANCEUX

Les résultats des loteries en page C 6



LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie Unimédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est : C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randit, à Québec. Envoi de publication : Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

Toujours à la télévision publique, en 1964, il fut de la distribution de *M. Lecoq*, d'Émile Gaboriau. Jean Coutu a été aussi de « Sous le signe du lion », de Françoise Loranger, y tenant le rôle de Beaujeu Martin, un fils du redoutable patriarche incarné par Ovide Légaré.

Il s'est aussi adonné à l'humour, avec quelques apparitions dans *Moi et l'autre*, en 1970 et 1971, aux côtés de Dominique Michel et Denise Filiatrault.

Au cinéma, il a été de *Nomades du Nord*, produit par Disney, où il joua dans les versions anglaise et française. Il y a un quart de siècle toujours, en production québécoise, il participa aux films érotiques et légers *Pile ou face* et *Sept fois par jour*.

En 1979, il fut comédien pour Guy Fournier, dans quelques épisodes de *Jamais deux sans toi*, avec le rôle de

Max Rousseau, et il joua aussi dans *Caroline*, toujours à Radio-Canada.

À Télé-Métropole, Jean Coutu joua notamment il y a une quinzaine d'années Marc-Antoine, l'oncle de Marisol (Christine Lamer) dans le feuilleton éponyme écrit par Gérald Tassé.

En plus d'un physique avantageux, Jean Coutu avait une belle voix qui fut employée à TQS, pour la narration de *Dossiers mystère*. Il y fut aussi un pince-sans-rire, rappelle son agent Pierre Brassard, alors de « 100 limite », se prêtant dans cette série d'humour à une parodie intitulée *Dossiers évidence*.

Le chef du Bloc québécois Gilles Ducesse (son père, Jean, était Stan Labrie dans *Les Plouffe*) a rendu hommage au disparu : « Sa mémoire sera préservée par la justesse de son jeu, par l'amour de son art et par l'ampleur de son talent. »

GÉNÉREUX

Augmentations de 2,7%

Suite de la Une

ententes visant 150 000 travailleurs, et pour lesquelles une correction salariale est prévue, la hausse pour l'ensemble des salariés serait de 1,8 % en 1999, soit 1,6 % pour le secteur public et 2 % pour le privé.

Les données pour le premier trimestre 1999 ne seront publiées qu'au mois de décembre. Toutefois, selon Normand Pelletier, qui est économiste à la direction des études et des politiques au ministère du Travail, les chiffres pour les six premiers mois tendent à démontrer que l'augmentation annuelle moyenne des salaires serait maintenant de l'ordre de 2,7 %.

« Nos statistiques sont basées sur 90 conventions collectives plutôt que 25 comme ce fut le cas pour le premier trimestre », a indiqué M. Pelletier au SOLEIL.

Au cours des dernières semaines, les syndicats du secteur public, qui réclament des majorations salariales de 11,5 % sur trois ans — soit 3,5 % la première année et 4 %

Dans le secteur de l'automobile, les trois grands constructeurs américains — GM, Chrysler et Ford — vont accorder des augmentations de 9 % sur une période de trois ans à leurs travailleurs canadiens en plus d'une

indexation au coût de la vie pouvant atteindre 1,25 % par année.

À Air Canada, les machinistes ont décroché des augmentations de 12 % sur trois ans. À Lachine, les syndiqués de Rolls Royce ont obtenu des majorations de 10 % sur trois ans. Du côté de Bell ActiMédia (les Pages jaunes), la hausse des salaires négociée est de

Des statistiques basées sur 90 conventions collectives

10,5 % sur trois ans. Dans le secteur du papier, plusieurs règlements font état de hausses de 12 % sur 6 ans. À son usine de Windsor, Dohue a consenti des augmentations de 15 % sur 6 ans à ses travailleurs.

Dans le secteur de la construction non résidentielle, les règlements montrent des augmentations de 4 % sur deux ans.

Dans le secteur de l'hôtellerie, la CSN et la FTQ ont réussi à obtenir des règlements prévoyant des augmentations de 9 % sur trois ans. Par exemple, à l'hôtel Loews de Québec, les 350 travailleurs obtiendront des augmentations de 2 % en 1999 et en 2000 et des majorations variant entre 2,5 % et 4,5 % en 2001, 2002 et 2003.

Dans le secteur public, rappelons que les chauffeurs de la STCUQ ont obtenu des hausses de 12 % sur 6 ans ; à La Ronde, les augmentations varieront entre 9 % et 15 % au cours des trois prochaines années ; à Hydro-Québec, les syndiqués encaisseront des augmentations pouvant atteindre 15 % d'ici 2003 et au casino de Montréal, les 1800 employés ont obtenu des hausses de 15 % sur une période de trois ans.

PILOTE

Perte de conscience

Suite de la Une

ce. Dans le cas du vol d'EgyptAir, il n'en a même pas été capable, note-t-il. Il n'a pas communiqué avec les contrôleurs, ni enclenché le dispositif pendant la chute de 14 000 pieds qui a duré 36 secondes.

Chez les passagers, ajoute-t-il, la perte de conscience a pu être immédiate si l'hypothèse de la dépressurisation explosive se vérifie. « Je ne crois pas qu'ils auront eu conscience de ce qui arrivait. »

Dans l'hypothèse où une porte s'est ouverte inopinément durant le vol, M. Des Chênes soumet qu'un brouillard a instantanément envahi la cabine, accompagné d'un bruit insupportable. À cette altitude, si les masques à oxygène ne se sont pas déployés immédiatement, les passagers sont décédés par manque d'oxygène.

FILAGE

D'autre part, il est aussi possible que cet accident ait aussi été causé par le filage au kapton, mis en cause dans le crash du vol 111 de Swissair, il y a un an. Il y a un mois et demi, la compagnie américaine Evergreen a eu un problème avec ces fils. Un disjoncteur s'est levé tout seul dans la cabine de pilotage, raconte M. Des Chênes. Le manuel d'instruction indique qu'on peut l'abaisser une fois dans une situation du genre, poursuit-il, ce que le pilote a fait. Il a déclenché du coup une descente épouvantable de l'appareil. Il a eu le temps de rétablir l'avion mais son geste avait transmis, via les fils de kapton, un faux signal de descente.

Aucun débris portant des traces de brûlure n'avait été trouvé hier au mo-

ment de l'entrevue mais cela n'élimine pas une cause de cette nature. Cela ne signifie qu'il n'y avait pas de feu à l'endroit d'où proviennent ces pièces, explique M. Des Chênes.

Quant à la fiabilité générale de l'appareil construit durant une grève chez Boeing, M. Des Chênes n'a pas ajouté à ce qu'il a mentionné sur les ondes de RDI, dimanche, à l'effet que le Boeing effectuant le vol 990 d'EgyptAir portait le numéro 282 et qu'il avait été construit juste avant une grève des employés de production, tout comme l'appareil numéro 283 qui s'est, lui, abîmé en Asie. L'expert ne pouvait dire combien d'appareils ont été construits durant cette période critique, ni le nom des compagnies propriétaires. « C'est une chose que je n'ai pas eu le temps de fouiller. »

RATIO DE SÉCURITÉ DES COMPAGNIES AÉRIENNES

Nos lecteurs désireux d'en savoir plus sur la fiabilité des compagnies aériennes à travers le monde peuvent se renseigner sur le site Internet www.airsafe.com/airline.htm exploité par Todd Curtis. On y apprend qu'EgyptAir a un ratio de sécurité de huit en divisant le nombre d'accidents mortels enregistrés depuis 1970 par le nombre de millions de vols effectués.

Le pire ratio appartient à Cubana Airlines (18). Celui d'AeroPeru n'est guère plus reluisant (16,7). Viennent ensuite par ordre croissant de sécurité Air Zimbabwe (12,5), China Airlines-Taiwan (10), Royal Jordanian Airlines (8,82). En Amérique du Nord, c'est Air Tran ou Valu Jet dont un avion s'est enfoncé dans un marais de Floride, qui détient la pire cote de sécurité : 5,88.

MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE POUR LES CITOYENS

Québec abandonne son projet

MONTREAL (PC) — La Commission d'accès à l'information a ordonné la suspension du projet du gouvernement québécois de doter les citoyens d'une adresse permanente de courrier électronique.

« La confidentialité des renseignements recueillis n'est pas garantie », a expliqué hier M. Robert Parent, directeur des enquêtes à la Commission, qui est chargée de la protection des renseignements personnels.

Le ministre délégué à l'Autoroute de l'information et aux Services gouvernementaux, David Cliche, a stoppé la semaine dernière le projet pilote lancé en mai dernier dans deux quartiers de Montréal et à Baie-Comeau, et devant fournir gratuitement une adresse électronique aux citoyens. Le projet, intitulé courrier.qc.ca, devait être étendu d'ici deux ans aux écoles et à l'ensemble de la population.

Il s'agit d'attribuer à chaque citoyen une adresse électronique permanente, permettant d'être branché sur le réseau Internet auquel le gouvernement, ses ministères et ses agences sont eux-mêmes en train de se rattacher.

Déjà plus d'un million d'adultes québécois utilisent régulièrement (au moins une fois par semaine) le réseau Internet. Tous ces internautes possèdent déjà une adresse électronique, mais le projet du gouvernement est censé assurer une plus grande sécurité des informations échangées sur le réseau et être libre de publicité électronique.

Le projet pilote mené à Baie-Comeau et dans les quartiers montréalais Centre-Sud et Hochelaga-Maisonneuve devait permettre l'attribution d'adresses électroniques à 15 000 personnes en six mois. Toutefois, seulement 1400 personnes ont été inscrites en cinq mois, a indiqué M. Jean-Michel Salvador, responsable du projet relevant du Conseil du trésor.

Selon M. Salvador, des problèmes techniques ont fait monter les coûts. Le budget initial était de 1,6 million, dont 600 000 \$ proviennent du gouvernement et le reste des entreprises privées qui participent au projet, dont les firmes Silicon Graphics et Sun Microsystems.

Selon la Commission d'accès à l'information, ce projet est nébuleux quant à la collecte des renseignements personnels, leur détention et leur échange avec des tiers. Les responsabilités ne sont pas clairement départagées entre les nombreux participants au projet, une quarantaine d'entreprises, d'organismes gouvernementaux et de groupes communautaires.

Le ministre Cliche a promis de remédier à cette situation au cours des prochaines semaines. Il a demandé au Centre de droit public de l'Université de Montréal de rédiger des contrats types qui devront être signés par les entreprises et les organismes communautaires, garantissant la confidentialité des renseignements et la sécurité des transactions électroniques.

SURPLUS BUDGÉTAIRE

Ottawa restera prudent

OTTAWA (PC) — Le fédéral n'a pas l'intention de flamber ses surplus, a prévenu hier soir le premier ministre Jean Chrétien. Le gouvernement libéral maintiendra le cap et conservera l'approche équilibrée qu'il s'était engagé à mettre en œuvre aux dernières élections.

Conséquence : Ottawa continuera à rembourser la dette au rythme prévu, c'est-à-dire en y consacrant grosso modo le quart des surplus. Un autre quart ira aux baisses d'impôts et la moitié qui reste aux investissements dans les programmes sociaux et économiques.

« Nous allons garder, et c'est une promesse, la fiscalité du pays en ordre, parce que la prudence fiscale, les budgets équilibrés et les réductions d'impôts sont les éléments essentiels de notre stratégie », a souligné M. Chrétien, qui s'adressait à un auditoire libéral trié sur le volet. Près 1400 personnes avaient payé 350 \$ chacune pour l'entendre dans le cadre du souper-bénéfice annuel de la Feuille d'érable.

Aujourd'hui, à London en Ontario, le ministre des Finances, Paul Martin, doit livrer son énoncé économique annuel. On s'attend à ce qu'il annonce des baisses d'impôts réparties sur plusieurs années, contrairement à son habitude de faire des projec-

tions à court terme seulement.

Certaines sources affirment qu'Ottawa serait prêt à dépenser 47,5 milliards \$, soit une large partie de ses futurs surplus budgétaires, au cours des cinq prochaines années, ce qui n'est pas conforme à la politique équilibrée si chère à M. Chrétien. Toutefois, hier à la Chambre des communes, M. Martin a nié que ce soit le cas. Il a soutenu que cette somme représentait les dépenses liées à la totalité des projets qu'Ottawa étudie actuellement, et non pas les prévisions de dépenses pour les années à venir.

Quoi qu'il en soit, M. Chrétien a rappelé hier soir que son gouvernement allait continuer à investir dans les programmes sociaux, conformément aux promesses faites lors du Discours du trône, présenté le 12 octobre dernier.

Le premier ministre a rappelé, au sujet des enfants, qu'il faut leur donner une base solide, faute de quoi on peut s'attendre au pire. « Les jeunes enfants qui peuvent avoir un bon départ dans la vie ne sont pas en prison plus tard. Les gens n'y pensent pas, mais ce n'est pas nous autres qui payons la facture, c'est 20 ans plus tard, lorsque ces enfants tournent mal, que, collectivement, nous payons le prix », a-t-il expliqué.

Le bas-culotte effet soyeux

3.99
Rég. 6.25*

Une économie de 35% sur le style «Silkience» signé Caméo. Nylon et spandex 20 deniers. Culotte et pointes renforcées, il offre une durabilité accrue et un très grand confort. Noir, nocturne, lin, moka, naturel, marine. P.m.g.

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOTY-GALERIES DE LA CAPITALE-QUÉBEC MONTREAL 977 RUE ST-CATHERINE OUEST SHERBROOKE CARLETON DE L'ESTRIE

SPÉCIAL

CRASH DU VOL 990 D'EGYPTAIR

La recherche de survivants abandonnée

Une boîte noire à la veille d'être repêchée



Ce gamin de 11 ans a lancé des fleurs à la mer, sur la plage de Nantucket, en souvenir des 217 disparus.

Le Kapton est sûr ici, selon Ottawa

Des précautions ayant été prises contre les défaillances éventuelles de l'isolant électrique Kapton, le ministre fédéral des Transports, David Collette, soutient que les avions utilisés par les compagnies canadiennes sont sécuritaires. «Nous avons fait plusieurs études sur le Kapton. À notre avis, avec un bon entretien des avions, il n'y a pas de problème», a-t-il affirmé hier, à sa sortie des Communes. Le Kapton a été mentionné comme l'une des causes possibles de l'écrasement du Boeing 767 d'EgyptAir, dimanche. On croit aussi qu'il aurait joué un rôle dans l'écrasement d'un MD-11 de la compagnie Swissair au large de la Nouvelle-Écosse, en septembre 1998. L'isolant s'usait prématurément, ce qui causerait des courts-circuits et éventuellement des incendies. Il a été banni dans les avions de la marine américaine. (PC)

Elle allait rejoindre sa sœur au Caire

Une cadre retraitée du Musée de la civilisation de Québec, Carole Bergeron, est au nombre des victimes du vol d'EgyptAir. M^{me} Bergeron, âgée de 55 ans, avait quitté son emploi de directrice des services éducatifs, il y a deux ans. Elle vivait à Montréal. M^{me} Bergeron se rendait au Caire rejoindre sa sœur, à l'emploi d'un organisme d'aide international. Les deux femmes devaient passer cinq semaines ensemble. Sa sœur a attendu six heures à l'aéroport avant qu'on l'avise que M^{me} Bergeron ne parviendrait jamais à destination, nous apprenait hier Roland Lord, beau-frère de M^{me} Bergeron. Avant de se joindre à l'équipe du musée à son ouverture en 1988, elle avait enseigné dans le Grand Nord avec son mari. M^{me} Bergeron était veuve depuis quelques années. Elle laisse deux filles dans le deuil. M.C.

LES VICTIMES CANADIENNES



À Ottawa, le ministère des Affaires étrangères donnait en fin d'après-midi un bilan de 22 victimes canadiennes, mais ne voulait pas confirmer l'identité de la plupart d'entre elles. Voici la liste transmise par EgyptAir:

- Claude Masson (58 ans) et son épouse Jeannine Bourdages (59 ans), de Verdun
- Guy Gélinas (mi-quarantaine), de Shawinigan
- Agathe Lavoie (65 ans), de Saint-Hyacinthe; Jacques Noreau (67 ans) et Luce Noreau Poirier (62 ans), de Saint-Lambert; Bernard Poirier (69 ans)
- Luc Désy (52 ans), de Verdun
- Carole Bergeron (55 ans), de Montréal
- Louise Gamache (42 ans), de Montréal
- Johanne Laferté
- Gérard et Yvette Saint-Germain
- Céline Bienvenue
- Salah Adam (32 ans), sa femme Shaline (42 ans) et leurs deux enfants Joshua (4 ans), et Rebecca (22 mois), de Toronto
- Anna Kogan et son mari Mark, de Richmond Hill, en banlieue de Toronto
- M. A. et M^{me} S. Rosenour

INFOGRAPHIE, PC / LE SOLEIL

■ NEWPORT (AFP, AP, PC) — Les recherches pour retrouver d'éventuels survivants de l'accident du Boeing 767 d'EgyptAir ont été officiellement abandonnées hier. Au lendemain de la catastrophe qui a fait 217 morts, dont 22 Canadiens (14 Québécois) au large des côtes américaines, l'enquête pour en déterminer les causes s'annonce longue et difficile.

La décision d'arrêter les recherches a été annoncée hier matin à Newport (Rhode Island), par l'amiral Richard Larrabee, commandant de l'opération de secours. Un seul corps a été retrouvé, ainsi que quelques débris de l'avion, dont un «important morceau» de la structure du Boeing 767. Ils ont été ramenés à la base aéronavale de Quonset Point, où sont centralisées les opérations, depuis les eaux de l'Atlantique où le vol 990 s'est abîmé dimanche, par 71 mètres de fond, au large de l'île de Nantucket.

L'amiral a affirmé qu'il avait décidé de passer d'une opération de «recherche et sauvetage» d'éventuels survivants à une opération de «récupération» des restes de l'appareil.

«Il n'est dans l'intérêt de personne d'espérer que nous allions encore trouver des survivants», a assuré l'officier, qui a précisé que la température de l'eau au large de Nantucket ne pouvait pas laisser espérer une durée de survie de plus de cinq à six heures.

«Nous avons deux tâches majeures: récupérer et ramener de façon sûre et avec compassion les

deux toboggans d'évacuation ont également été remis aux enquêteurs du NTSB à Quonset Point (40 km de Newport). Aucune trace de brûlure, qui témoignerait d'un incendie ou d'une explosion à bord, n'a été décelée sur ces objets.

Les sauveteurs ont également repéré «des traces d'autres restes humains», a indiqué l'amiral Larrabee.

196 ET NON 199 PASSAGERS

Selon la dernière liste par nationalités d'EgyptAir, il y avait à bord 106 Américains, 62 Égyptiens, 22 Canadiens, trois Syriens, deux Soudanais et un Chilien, soit 196. Ce total reste inexpliqué, le chiffre précédent étant de 199 passagers et 18 membres d'équipage.

Il y avait «environ 33 officiers» de l'armée égyptienne, qui rentraient chez eux après avoir participé à des programmes d'entraînement ou avoir rendu visite à des fournisseurs d'armes aux États-Unis, a indiqué un porte-parole du Pentagone, hier soir. Selon le contre-amiral Tarek Nour, attaché militaire égyptien à Washington, les victimes étaient tous des officiers subalternes.

Quarante membres des familles des passagers disparus dans la catastrophe ont été transportés à Providence (Rhode Island), plus grande ville à proximité du QG des enquêteurs à Quonset Point, afin d'être informés au plus près de l'évolution des recherches, a indiqué le chef de la direction des transports de New York (NYPD). Ils étaient accompagnés de 33 spécialistes du soutien psychologique et de membres de la compagnie égyptienne. D'autres parents des victimes sont attendus, en provenance du Caire.



Le Boeing 767 d'EgyptAir, photographié l'an dernier à l'aéroport international JFK de New York.

UN RAMADA DE TRAGÉDIE

restes humains et les débris de l'épave», a déclaré le capitaine des garde-côtes Russell Webster.

RENFORTS ATTENDUS

L'une des boîtes noires du Boeing d'EgyptAir a été localisée par les garde-côtes américains, a indiqué le directeur du Bureau national pour la sécurité des transports (NTSB), Jim Hall. «Un signal a été détecté et nous pensons qu'il doit être associé à un des enregistreurs de vol», a déclaré M. Hall à la presse, à Newport.

Il a ajouté que les garde-côtes n'étaient pas équipés pour plonger à la recherche de cet enregistreur et qu'il fallait pour cela attendre l'arrivée sur la zone de la catastrophe des plongeurs de la marine américaine.

Le vaisseau *USS Grapple* est attendu ce matin à la base de Newport, où il doit embarquer des appareils de détection sous-marine avant de rejoindre la zone du crash, selon un porte-parole des garde-côtes. Le remorqueur *USS Mohawk*, muni d'instruments de recherches sous-marines, arrivera lui aussi ce matin sur les lieux avec des véhicules téléguidés ainsi qu'un instrument spécialement affecté à la recherche des «boîtes noires», a précisé un porte-parole de la Navy. Il faudra «36 à 48 heures pour que cet équipement soit en position», au large de Nantucket, d'après M. Hall.

Divers débris de petite taille, vêtements, passeports, coussins de sièges, gilets de sauvetage, morceaux de radeaux de survie pneumatiques et

Aux scènes de désespoir et d'évanouissement qui se poursuivaient à l'aéroport du Caire répondaient les mêmes à New York, dans cet hôtel Ramada qui abrita déjà la douleur des familles lors de la catastrophe du vol 800, et où volontaires de la Croix-Rouge et religieux musulmans apportaient leur réconfort.

Adel Anouar était copilote. Il avait pris la place d'un collègue dans la cabine de pilotage, impatient de rentrer au Caire où il devait se marier vendredi... Dimanche, jour de la catastrophe, sa fiancée avait démissionné de son travail pour se consacrer à son futur foyer. «Ils voulaient passer leur lune de miel à New York», a expliqué en larmes son frère Tarek, revenu à l'aéroport après une nuit de cauchemar.

600 AGENTS DU FBI ENQUÊTENT

Aucune hypothèse n'est encore privilégiée sur les causes du drame, alors que les Égyptiens ont demandé aux autorités américaines de diriger l'enquête. «À ce stade, rien ne laisse à penser qu'il y ait eu un geste criminel», a déclaré hier soir un responsable du FBI, sous couvert de l'anonymat. Le FBI a mobilisé 600 agents dans le cadre du volet criminel de l'enquête, a-t-il dit.

L'enquête pourrait durer des mois, selon les responsables du NTSB, précisant que 500 à 1000 personnes de différentes agences vont être affectées à cette affaire.



Des membres des familles de passagers disparus ont commencé à arriver, hier, à l'aéroport de New York, à destination de Providence, pour tenter d'identifier leurs proches.

Funeste chaîne d'assemblage

■ WASHINGTON (AFP) — Le Boeing 767 d'EgyptAir qui s'est abîmé dans l'Atlantique était situé sur la chaîne d'assemblage juste avant le Lauda Air tombé en Thaïlande en 1991, a indiqué hier Doug Webb, un porte-parole de l'avionneur de Seattle.

Webb a précisé que le B767 d'EgyptAir portait le numéro de série 282 et avait été livré le 26 septembre 1989, environ trois semaines avant celui de Lauda Air, numéro 283, dont la livraison a été faite le 16 octobre. Doug Webb n'a pu indiquer à quelles compagnies aériennes les B767 sortis avant et après ceux d'EgyptAir et de Lauda Air, ont été livrés.

Les B767 d'EgyptAir et de Lauda Air étaient sortis des chaînes d'assemblage juste avant que les ouvriers de production de Boeing ne se mettent en grève.

Le B767 de Lauda Air s'était écrasé peu après son décollage de Bangkok, en 1991, après qu'un inverseur de poussée se soit déclenché accidentellement sur l'un des deux moteurs, précipitant sa chute, au moment où le biréacteur montait à environ 3300 mètres.

Le B767 d'EgyptAir — qui avait effectué 33 354 heures de vol — a plongé de 11 000 mètres environ à quelque 8300 mètres la minute, touchant l'eau en moins de deux minutes.

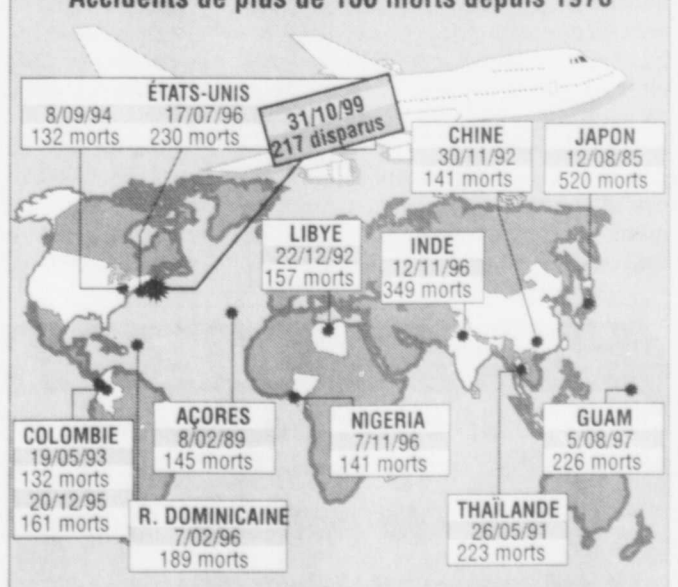
Stuart Matthews, le président de l'Aviation Safety Foundation, un organisme international à but non lucratif chargé de promouvoir la sécurité du transport aérien, a émis trois hypothèses pouvant expliquer l'accident de dimanche matin du B767 d'EgyptAir, peu après son décollage de New York. Tout d'abord, une erreur grossière du pilote, voire un acte suicidaire comme cela s'était produit sur un Boeing 737 d'une compagnie thaïlandaise en 1996, est plausible. Mais ce scénario paraît «très peu probable», a dit cet expert.

La deuxième hypothèse est celle d'une défaillance structurelle de l'appareil ou du système de commande, mettant l'équipage dans l'incapacité de contrôler l'appareil. La troisième possibilité serait l'explosion d'une bombe, a-t-il dit.

Mais le B767 ne s'est apparemment pas brisé en vol ou lors de sa plongée, contrairement au vol 800 de la TWA, en juillet 1996. Le fait que peu de débris et un seul corps aient été retrouvés tend à indiquer que le B767 d'EgyptAir était entier au moment où il a touché l'océan, selon M. Matthews.

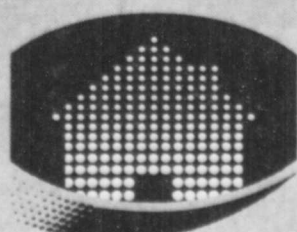
ACCIDENTS DE BOEING LES PLUS MEURTURIERS

Accidents de plus de 100 morts depuis 1978



INFOGRAPHIE, AFP / LE SOLEIL

CONFIEZ-NOUS VOTRE BIEN-ÊTRE!

LE NOUVEAU
SYMBOLE
DU CONFORT

UltraConfort
(418) 688-8110 Sans frais: 1 (800) 214-2468



POUR TOUS
VOS BESOINS
DE CHAUFFAGE
AU MAZOUT

140177

PLAGE J.-CARTIER

Feu vert à la construction du stationnement

JULIE LEMIEUX

Le Soleil

SAINT-FOY — Craignant les poursuites judiciaires, les conseillers indépendants de Sainte-Foy sont revenus sur leur décision, hier, et ont donné leur aval aux travaux de construction d'un stationnement de 200 cases à la plage Jacques-Cartier.

À la réunion du conseil du 18 octobre, les conseillers avaient grimpé dans les rideaux face à l'attitude de la mairesse Andrée Boucher, qui avait ressorti une résolution de l'ancien conseil pour acheter un terrain du CN au coût de 533 700 \$ et y construire un stationnement. Construction qui était d'ailleurs déjà commencée au moment de la réunion.

Les élus avaient alors décidé de mettre un frein aux travaux, mais la mairesse avait imposé son droit de veto, en menaçant les conseillers de poursuites judiciaires s'ils s'objectaient à la construction du stationnement. Une situation qui a forcé la tenue d'un nouveau vote à ce sujet, hier.

Après avoir sermonné la mairesse pour son manque de transparence, les conseillers indépendants ont toutefois



Andrée Boucher

joué de prudence et décidé de renoncer à la résolution qui mettait un frein aux travaux. Seuls les conseillers Henry Jenkins et Guy Perreault ont voté pour le maintien de cette résolution.

Le conseiller Conrad Verret a tenté de s'esquiver en disant qu'il allait s'abstenir de voter, mais il s'est fait rappeler à l'ordre par la mairesse, qui l'a encore une fois menacé de poursuites s'il se soustrayait à cette responsabilité.

D'autres élus, comme Henry Jenkins, ont affirmé que l'attitude de M^{me} Boucher relevait de la « honte, de l'hypocrisie et de la tromperie ». Jacques Langlois a pour sa part soutenu que la mairesse niait le processus démocratique de la Ville de Sainte-Foy, mais a finalement renoncé à contrecœur à forcer l'arrêt des travaux. « C'est l'expression d'un dédain profond de la démocratie. Après le stalinisme et le franquisme, nous avons maintenant le bouchérisme », a-t-il tout de même lancé.

DOSSIER NON RÉGLÉ

Il semble par ailleurs que l'avenir du dossier du boisé des Compagnons ne soit pas si rose qu'on le laissait entendre, le week-end dernier. En entrevue aux journalistes, Henry Jenkins avait affirmé que le projet d'échange de terrains pour préserver le boisé avait fait l'unanimité autour de la table réunissant les membres du conseil, les dirigeants de la CS des Découvreurs et le ministre Paul Bégin.

Selon la proposition citée par M. Jenkins, Sainte-Foy deviendrait propriétaire des parties ouest et centrale du boisé, et céderait en échange à la CS le terrain situé à l'est et derrière l'usine de traitement d'eau. Mais la valeur des terrains n'a pas encore été déterminée.

M^{me} Boucher a toutefois indiqué qu'il n'est nullement question que la Ville devienne propriétaire de la partie ouest du boisé et que cette suggestion de M. Jenkins n'a jamais été acceptée. Le conseiller Jacques Langlois a renchéri en affirmant qu'il était hors de question de payer trop cher pour acheter cette partie du boisé. « La commission scolaire doit aussi jouer son rôle et participer financièrement », a-t-il soutenu.

Les conseillers indépendants ont en outre rejeté le projet de règlement de la mairesse Boucher sur les normes que doivent respecter les citoyens qui désirent siéger au comité consultatif d'urbanisme. La mairesse affirmait que ces citoyens devaient produire une déclaration de leurs intérêts financiers avant leur nomination.

Mais les conseillers ont considéré que ces « bénévoles » n'ont pas à subir les mêmes règles que les élus et qu'il ne faut pas présumer de leur mauvaise foi.

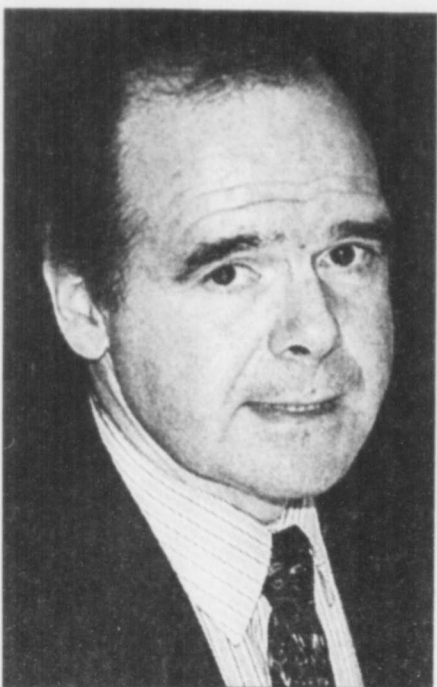
LÉVIS

Le conseil demande à Denis Roy de rembourser les 116 733 \$

MARC SAINT-PIERRE

Le Soleil

■ LÉVIS — Non seulement les élus lévisiens ont adopté une résolution de blâme à l'endroit de leur collègue Denis Roy pour les poursuites judiciaires qu'il a intentées contre l'ancien maire Denis Guay, mais ils lui ont aussi demandé de rembourser les 116 733 \$ qu'elles ont coûtées à la Ville.



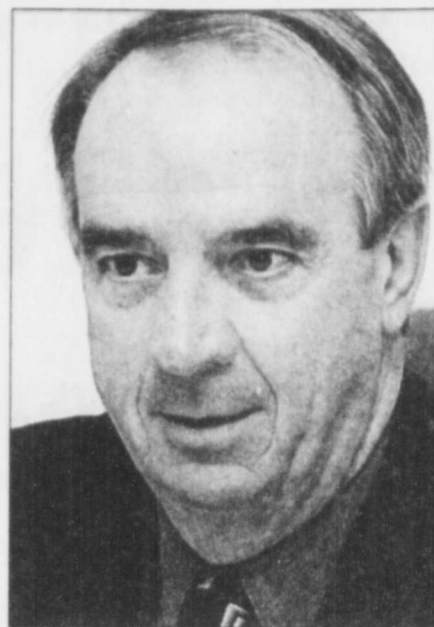
Le conseiller Denis Roy

Assortie d'une invitation à M. Roy de démissionner, la résolution a été votée avec un bel ensemble par le groupe des neuf de l'opposition, hier soir, à Lévis.

La résolution s'est inscrite dans la suite de l'acquiescement par la Cour supérieure de l'ancien maire Denis Guay, acquiescement confirmé récemment par la Cour d'appel du Québec.

Pas démonté pour deux sous, le conseiller du quartier Notre-Dame a accueilli l'intervention du groupe des neuf en la qualifiant d'embellie comme « un acte de basse vengeance », balayant d'embellie toute intention de tiler sa révérence. Et riposté en évoquant la possibilité d'avoir une nouvelle fois recours aux tribunaux pour faire casser la résolution, alléguant que la Ville n'a pas le pouvoir d'adopter une motion de blâme. « Dieu seul sait que j'en suis capable », a noté M. Roy.

Pour le conseiller, qui a rétorqué point par point aux termes de la réso-



L'ex-maire Denis Guay

lution, il y a tout lieu de croire par ailleurs que les frais de poursuites doivent être épongés par la police d'assurance de la Ville. Des frais accumulés par l'embauche de deux firmes d'avocats qui pour lui ne sont pas des frais raisonnables.

De l'avis de M. Roy, il ne se sera prévalu des droits de tout citoyen de se faire valoir devant le système judiciaire des principes fondamentaux.

BEAUPORT

Nouveau parti municipal

JULIE LEMIEUX

Le Soleil

BEAUPORT — Une nouvelle formation politique vient de voir le jour à Beaufort. Le Parti des citoyens, dirigé par Gilbert Tremblay, entend briguer les suffrages en novembre 2000, en proposant entre autres à la population d'étudier les impacts d'une fusion entre Québec et Beaufort.

« La vague s'en vient et il faut se préparer », a indiqué M. Tremblay, hier, lors d'une entrevue au SOLEIL. En conférence de presse, le chef du nouveau parti a expliqué que la question des fusions allait sans aucun doute être analysée si la population décide d'élire son parti aux prochaines élections.

« Nous voulons donner un portrait précis de la situation afin de répondre aux préoccupations des gens. Nous procéderons donc, après notre élection, à une étude d'impacts socio-économiques d'une éventuelle fusion de Beaufort avec Québec, avec l'aide du programme de subvention du gouvernement du Québec », a-t-il soutenu, en promettant de consulter ensuite les citoyens par voie de référendum afin de connaître leur opinion à ce sujet.

Selon M. Tremblay, le développement des battures du Beaufort devrait constituer le premier pas vers une fusion partielle des deux municipalités, « une première expérience de travail en commun afin de mieux se connaître ». Le nouveau Parti des citoyens propose donc de développer ce secteur de concert avec Québec afin d'en faire un moteur économique de la région.

« Plusieurs projets pourraient émerger dans ce secteur, comme un parc d'amusement semblable à la Ronde de Montréal et un site d'activités de plein air familial quatre saisons », a-t-il avancé. M. Tremblay entend également faire des démarches pour que le Vieux-Beaufort fasse partie du Patrimoine mondial de l'Unesco. Selon lui, ce secteur compte 667 bâtiments, dont 504 sont considérés d'intérêt patrimonial.

Dans un tout autre ordre d'idées, le Parti des citoyens promet de nommer un président d'assemblée qui dirigera les séances du conseil municipal, d'inclure dans ces réunions des périodes de



Gilles Tremblay dirigera le Parti des citoyens.

questions écrites ou orales des citoyens, de créer dix conseils de quartier pour mieux répondre aux besoins de la population, de geler les taxes pendant quatre ans et d'inscrire la Ville de Beaufort au programme ISO.

« Notre parti ne sera pas un parti traditionnel. Il sera plutôt un parti de changements et d'améliorations, un parti d'action et de solutions, un parti qui prendra le parti des citoyens », a assuré M. Tremblay, en ajoutant que le

temps de « l'autocratie » était révolu. Selon lui, après 16 ans de pouvoir, le maire Jacques Langlois a d'ailleurs fait son temps. « Nous avons besoin de sang nouveau et d'idées nouvelles. »

Pour l'instant, le parti ne compte que trois candidats potentiels, dont une ex-conseillère qui refuse de s'identifier. M. Tremblay a décidé de lancer sa formation un an à l'avance pour avoir le temps de bien sélectionner ses autres candidats et de peaufiner son programme.

ASSURANCE-EMPLOI

Des taux différents dans Lotbinière

MARC SAINT-PIERRE

Le Soleil

LAURIER-STATION — Aberration dont des travailleurs et des entreprises sont victimes, la circonscription fédérale de Lotbinière est écartelée par deux taux différents d'assurance-emploi et il faut que cette iniquité soit corrigée.

C'est ce qu'a affirmé le député bloquiste de Lotbinière, Odina Desrochers, en lançant une campagne de sensibilisation auprès de la population de Lotbinière, hier à Laurier-Station.

« L'actuel taux régional d'assurance-emploi de 7,1 % qui prévaut dans la MRC de Lotbinière entraîne de graves conséquences socio-économiques. Tout un secteur de mon comté est pénalisé. C'est la zone noire de Lotbinière », a indiqué d'embellie M. Desrochers.

Ce qui se passe, c'est que la MRC de Lotbinière n'est pas jugée à la même aune que les autres MRC de la circonscription de M. Desrochers, étant considérée par l'assurance-emploi comme partie de la région 36. Le taux d'assurance-emploi de cette région, qui inclut notamment la Beauce, y a été établi à 7,1 %. C'est-à-dire que le travailleur qui y réside doit accumuler 630 heures de travail pour toucher des prestations, ce qui pour des périodes de 17 à 40 semaines.

« Dans les autres MRC (de l'Érable et Bécancour) de la circonscription électorale de Lotbinière, le taux régional est de 11,3 % et le nombre d'heures requises est de 490, ce qui permet de recevoir des prestations pendant une période de 23 semaines jusqu'à un maximum de 45 semaines. Il s'agit là d'une injustice criante pour la MRC de Lotbinière puisque le profil socio-économique est le même que l'ensemble de la circonscription », a expliqué le député.

« C'est aberrant. Ils ne tiennent même pas compte de leur carte électorale fédérale », a résumé M. Desrochers en précisant que c'est le lieu de résidence du travailleur qui est pris en compte pour établir son admissibilité à des prestations. C'est-à-dire que, par exemple, deux travailleurs qui seraient à l'emploi d'un même employeur seront traités différemment si l'un réside dans la MRC de Lotbinière et l'autre dans les MRC voisines.

Et idem pour les entreprises, a ajouté le député. Celles qui ont pignon sur rue dans la MRC de Lotbinière n'ont pas accès au Fonds canadien de création d'emplois et celles des autres territoires y sont admissibles. « C'est absurde », a-t-il observé.

Pour M. Desrochers, il est clair qu'il est primordial d'établir un même taux d'assurance-emploi global pour tout le territoire de sa circonscription. Et à ce propos, il entend bien battre le rappel de ses concitoyens, invitant ceux-ci à signer une pétition qui réclamera un taux uniforme pour tout Lotbinière.

Cette invitation sera notamment appuyée par un dépliant d'information, élaboré et payé par son bureau, qui sera bientôt distribué dans les caisses pop. Le député sera en outre présent aux Galeries Laurier, à Laurier-Station, les 11, 12 et 13 novembre pour inviter la population à signer la pétition.

« La pétition sera déposée à la Chambre des communes d'ici la fin de la session automnale », a conclu M. Desrochers.

Tout un secteur du comté est pénalisé

NE CHERCHEZ PLUS!

Si vous perdez vos cheveux, la transplantation est la solution définitive.

La technique consiste à répartir les cheveux sains dans la zone chauve en transplantant de petits morceaux de peau contenant de 1 à 4 cheveux appelés microgreffes.

Technique applicable également aux femmes

Prix raisonnable: de 1300\$ à 1800\$ par séance

Pour renseignements ou rendez-vous

Dr Gérard Naud, m.d. Omnipraticien

2954, boul. Laurier (bureau 300-A) Sainte-Foy (Québec) - (418) 653-2226

Adresse internet: www3.sympatico.ca/gerard.naud

Quel que soit votre degré de calvitie.



N.B. Il est préférable de consulter directement le médecin qui pratique la transplantation afin d'éviter les intermédiaires et les coûts additionnels tels que commissions, ristournes, etc.

Liquidation démonstrateurs 99

Oldsmobile

Silhouette



26 995\$ tout équipé

MARLIN

CHEVROLET-OLDSMOBILE INC.

2145, Jean-Talon Sud

Québec, 688-1212

Deux novembre

On passe sa vie à vouloir se rire de la mort. Les vieux, eux, ils y arrivent. Probablement parce qu'ils sont vieux justement. Ils en parlent avec naturel. Pas pour s'amuser, comme le font les enfants qui la miment, l'exorcisent à l'occasion de l'Halloween. Non, ils la regardent en face, pour de vrai.

Deux novembre, jour des morts. L'an dernier, j'avais eu un de ces coups de cafard. Mais cette année, je me suis dit. Non, on ne va pas sombrer dans la tristesse. J'avais un bon prétexte. L'autre jour, j'ai surpris un collègue dans une étrange contemplation : sur son écran d'ordinateur, il y avait un alignement de cercueils.

Quelle idée saugrenue. Serait-il en train de choisir le sien ? On ne sait jamais. Si je « tripe bazou » ces temps-ci, se peut-il que lui « tripe cercueil » ? Ça m'étonnerait. Il n'est pas du genre suicidaire. Il a tapé « caskets for sale » sur le clavier. Et un tas d'adresses sont apparues : en Grande-Bretagne, aux États-Unis. Des cercueils à prix abordable, de qualité, livrés dans les maisons funéraires de son choix en moins de 24 heures. Cercueil de bois, de bronze, d'acier inoxydable. Avec choix de tissu de rembourrage. Petits formats pour animaux. Et des urnes de toutes formes. Des monuments funéraires. Tout pour la mise en bière. On clique sur sa matière de prédilection. Ou sur la gamme de prix. De 551 \$ à 2959 \$ et au-delà. Pour le bronze, le cuivre, le prix se calcule à l'once. On peut même commander un cercueil conforme aux traditions juives : fabriqué de bois, sans une once de métal, et sans colle à base animale.

Magasiner son cercueil. Morbide un peu, ne trouvez-vous pas ? Et le ranger ensuite dans son sous-sol, en attendant qu'il serve, pour-

quoi pas ? Et l'essayer de temps en temps, pour en vérifier le confort ? Mais au fond, chercher un cercueil sur le web, ce n'est pas plus étrange que de s'adresser à une maison funéraire pour se faire « préarranger ». Que d'organiser les rituels de son propre départ vers l'au-delà. Pas plus saugrenu que d'économiser, à tant par mois, pour ne pas donner de trouble aux survivants, au lieu de vivre sa vie à fond la caisse.

Justement, j'ai conservé dans mes petits papiers une pub trouvée dans ma boîte aux lettres. Sur un carton plié, on voit un canard voguant au fil de l'eau... dans un flou artistique brouillé sans doute par les vapeurs éternelles. On vous propose de constituer un « Dossier Prévoyance ». Avec un grand « P ». Suffit de retourner le carton pour entrer dans le club des « préarrangés ».

Certaines pubs proposent même la location de cercueils pour incinération. Le grand leurre, quoi ! De payer comptant ou par versements. On peut prévoir les réceptions après funérailles. Choisir les petits fours que les amis pourront déguster après qu'on nous aura mis en urne.

Dimanche, en tricotant dans les rues, au milieu des décors de l'Halloween, je pensais à tout ce qu'il y a de risible dans ce marketing de la mort. Comme s'il n'appartenait pas aux vivants d'enterrer les disparus. Comme si on



Ghislaine Rheault
Ghrheault@lesoleil.com

**Claude Masson écrivait
ses « céem » de ses longues
pattes de mouche inclinées**

voulait et pouvait tout prévoir pour contrôler l'imprévisible.

Et en pensant à la chronique d'aujourd'hui, je me disais qu'il est difficile de parler de la mort sans tristesse. Sans pathos. De finir par en rire, d'arriver à la regarder en face, comme les vieux. Il faut sans doute la sagesse de plus qu'une vie pour chanter, comme Jacques Brel, en mordant dans les mots : « Regarde la mort. Plante tes yeux dans ses yeux, et dis-lui d'attendre un peu... » La mort joyeuse ? Est-ce possible ? « Quiconque meurt, meurt à douleur », écrivit Villon.

Les cercueils, sur l'écran de mon collègue, ils ne sont pas plus étranges finalement que ces fantômes accrochés aux fenêtres, que les squelettes rigolards plantés en rangée dans les parterres qui nous font envier les enfants et leur façon de conjurer la mort...

Tout ça tournait dans ma tête dimanche après-midi, quand à la radio, on a commencé à lire le bulletin de nouvelles. J'écoutais distraitement. On a prononcé un nom, celui de Claude Masson, rédacteur en chef et éditeur adjoint de *La Presse*. Claude Masson, nommé dans le bulletin de nouvelles ? J'ai eu un « flash ». Tiens. Il a dû être pressenti pour un poste prestigieux...

Mais la voix a poursuivi : « ...et son épouse Jeannine Bourdages... » Avant d'entendre la fin de la phrase, j'avais compris. Quelque chose de grave est arrivé. Ce n'est que dans ces moments tragiques qu'on nomme l'épouse d'un homme connu. J'ai pensé à un accident de la route...

« ...étaient des passagers du vol 990... » Je n'ai pas entendu la suite. J'ai rangé la voiture au bord du trottoir. J'étais abasourdie. Il m'a fallu plusieurs minutes pour sortir de ma stupeur.

Claude Masson, ancien patron du *SOLEIL*, dont tout le monde fait l'éloge depuis dimanche. Un éloge qui peut tenir en deux mots. Oui, c'était un « bon gars ». Ce qui est une manière pudique de dire que c'était un homme bon. Et soudain, dans la force de l'âge, cette brutale plongée dans l'abîme...

Quand il est devenu rédacteur en chef de *La Presse*, je me souviens avoir demandé à des collègues : « Maintenant qu'il est votre patron, vous envoie-t-il des « C.M. » ? Les « céems » c'étaient des mots brefs, des commentaires encourageants, rédigés en haut de nos articles, qu'il signait de ses seules initiales. C.M. C'est devenu un « substantif ». On disait : Recevoir un « céem ». Il les écrivait de ses longues pattes de mouches inclinées. On les trouvait ensuite dans les corbeilles du courrier. Quand il aimait un article, il le disait. On trouvait ça un peu « scout ». Mais ça faisait toujours un petit velours. Tout le monde a reçu un jour un C.M. Et cette longue écriture penchée, je la reconnaîtrai entre mille...

On passe sa vie à essayer de se rire de la mort. Mais ce n'est pas cette année encore, en ce deux novembre, que j'y arriverai.

EN BREF

QUÉBEC Attouchements sur la fillette de sa conjointe

Une peine d'au moins neuf mois de prison est réclamée contre un homme de 37 ans qui a reconnu avoir fait des attouchements sexuels sur la fillette de sa conjointe. Les gestes reprochés à Pierre Lehouillier se sont produits de 1989 à 1991, alors que la fillette avait entre six et neuf ans. Ce n'est qu'en 1997 que la jeune fille a dénoncé son agresseur, après avoir visionné à l'école un film sur les conséquences des abus sexuels. Parce que l'accusé n'a pas récidivé depuis 1991 et parce qu'il a parfaitement collaboré avec la justice en admettant tous ses torts, l'accusé devrait bénéficier d'une sentence à purger dans la communauté, selon son avocat, M^{re} Pierre Desruisseaux. Le procureur de la Couronne, M^{re} Nicolas Poulin, réclame quant à lui au moins neuf mois derrière les barreaux, compte tenu de la gravité des gestes et des conséquences sur la jeune fille, qui s'est lancée dans l'univers de la drogue et qui aurait des idées suicidaires. Le juge Pierre Rousseau rendra sa sentence le 18 novembre prochain. G.B.

La prison pour trois mois, faute de thérapie

Un grand jeune homme de 21 ans a pris le chemin de la prison pour trois mois, parce qu'il n'a pas suivi les conseils d'un juge. Alexandre Beaupré, 21 ans, accusé relativement à une affaire de violence conjugale, a plaidé coupable en mai. Le juge Pierre Rousseau a alors demandé la préparation d'un rapport présentiel et a suggéré au jeune accusé de suivre une thérapie

pour hommes violents. Hier matin, le jeune homme se présente devant le juge pour connaître sa sentence, un peu penaud de ne pas avoir suivi le conseil du juge. Je n'ai pas cliqué au bon moment, je pense que j'aurais dû suivre une thérapie, a dit l'accusé. Je suis un juge qui donne la chance à tous les coureurs. Vous n'avez pas su saisir votre chance, a dit le juge avant de prononcer sa sentence. G.B.

Manteau écrit 525\$
Col roulé écrit 250\$
Pantalon 170\$

RODIER

Place Ste-Foy 656-4350
Propriétaire: Danielle Morali.
498 boutiques, 1er fabricant de maille au monde

Confort élégance et qualité dans la même chaussure

Pouliot vous offre des chaussures exclusives auxquelles vous pouvez faire confiance.

- Élégantes
- Choix de modèles (de marche ou habillés)
- Chaussures souples avec semelles de confort
- Peuvent contenir une orthèse plantaire
- Légères et de qualité supérieure

À l'intérieur des chaussures Pouliot, les orléans et les articulations ont plus de liberté de mouvement et sont plus confortables.



POULIOT

Là où chaussures et santé vont de pair
2990, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy Tél.: (418) 652-0100

Découvrez la nouvelle façon de vous chauffer

Du 31 octobre au 10 novembre 1999

Ciao Parma!
Un pur bouquet de gourmandises italiennes

**SUIVEZ LES
CHEFS!**

**Ferruccio Minuz et
Gino Delle Donne**

Parma

Vous connaissez son fromage et son jambon...
Et voici que 2 chefs réputés de cette ville d'Italie, débarquent à Québec pour vous faire goûter tout ce qu'il vous reste à découvrir de cette région illustre.

Réservez vite !

Grand succès
31 octobre
MICHELANGELO
651-6262

3 novembre
GRAFFI
529-4949

6 novembre
EPICERIE EUROPEENNE
529-4847

9 novembre
Portofino
692-8888

Grand succès
1 novembre
Café de la Paix
692-1430

4 novembre
LA TRATTORIA
692-4862

7 novembre
Da Corfina
622-3833

10 novembre
Restaurant
du Parmesan
692-0341

2 novembre
Montez
688-7991

5 novembre
Gala gastronomique
CHAMBRE DE COMMERCE ITALIENNE
514-393-1111

8 novembre
la Crémaillère
692-2216

SAO
SAO
692-2216

LE SOLEIL

Boulevard
PARMIGIANI

Aliments Santa Maria • Allard inc. • Bière Boréale • Caisses populaires Desjardins • Chanton Hobs
Climpro inc. • Distribution Frigon • Emballages L. Boucher • G. Manera & associés inc.
Giovanni Maur designer • Maison Maximulus • Marble Granite International
Mer Québec • Poissonnerie Belle-Marée • Saputo

l'événement gastronomique

LEXUS
la conquête de la perfection

Gagnez un voyage d'une semaine à Parme pour deux personnes
ou l'un des cinq bons d'achat de 50 \$ échangeables à l'Épicerie Européenne.

Nom Prénom Âge
Adresse Appartement
Ville Code postal

Epreuve mathématique : 16 X 2 + 8 + 3 =

Déposez votre coupon dûment complété chez l'un ou l'autre des commerçants participants ou chez le commanditaire présentateur
Boulevard Lexus Toyota. Tirage le 11 novembre 1999 à 16 h. Bonne chance et bonne bouffe !

MOBILISATION DES GROUPES COMMUNAUTAIRES

La députée Barbeau refuse d'être cataloguée

ALAIN BOUCHARD
Le Soleil

QUÉBEC — La députée de Vanier, Diane Barbeau, adjointe parlementaire du ministre de la Solidarité sociale, André Boisclair, dit comprendre les revendications des groupes populaires, mais refuse d'être forcément rangée dans le camp des « pour » ou dans celui des « contre ».

« J'ai de la misère avec le discours qui te place obligatoirement d'un bord ou de l'autre », a-t-elle déclaré au SOLEIL, hier, lorsque interrogée sur le fait qu'elle avait à défendre les pauvres au sein d'un gouvernement qui est actuellement plus pressé de baisser les impôts que d'augmenter le salaire minimum, par exemple.

« Chacun regarde son milieu de vie et en défend les intérêts, dit la députée; ce que je peux très bien comprendre. Mais j'ai, dans mon comté, des salariés du bas de la classe moyenne, 30 000 \$ de revenu familial par exemple, qui ont besoin d'un peu d'air fiscal, qui sont au bord d'être eux-mêmes des pauvres. Ce sont entre autres les impôts de ces gens-là que veut réduire mon gouvernement. »

M^{me} Barbeau est au nombre des quatre députés de Québec à avoir été « visités », hier, dans le cadre

d'une vaste mobilisation provinciale des groupes d'entraide communautaire. Les représentants de milliers de ces groupes sont allés « chanter » leur visée autonomiste aux ministres et députés des quatre coins de la province, sur l'air de *C'est comme ça que ça se passe*.

LE REFRAIN

*« C'est comme ça que ça se passe
Dans l'communautaire
On est su'l gros nerf
Pas d'argent, l'moral à terre
C'est comme ça que ça se passe
Dans l'communautaire
C'est comme ça que ça se passe
Quand y'a pas de financement. »*

Lenjeu: être d'une part reconnu officiellement par l'État, pour cesser de vivre de programme transitoire en programme transitoire; et être d'autre part seul maître de son œuvre, pour ne pas avoir à dépanner un gouvernement souvent débordé sur sa gauche.

À Québec, environ 200 personnes représentant trois grands regroupements régionaux, se sont divisées en quatre pour rendre visite aux ministres



Les participants à la rencontre d'hier.

Agnès Maltais, députée de Taschereau, et Jean Rochon, député de Charlesbourg, ainsi qu'à la députée péquiste de Vanier, Diane Barbeau, et au député libéral de Limoilou, Michel Després.

Ces trois regroupements sont le REPAC-03-12 (Regroupement d'éducation populaire en action

communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches, le RCO-03 (Regroupement des organismes communautaires de la région 03) et le Regroupement des groupes de femmes de la région 03, qui, au total, représentent 308 groupes communautaires.

Leur œuvre va de la soupe populaire à l'alphabétisation, en passant par la lutte antiviolenace familiale et l'assistance aux handicapés physiques ou intellectuels. C'est la toute première fois que se constitue un front commun régional d'une telle ampleur, dans le domaine communautaire.

Bilan régional de l'opération d'hier, selon les mots mêmes de Suzanne Péloquin, du ROC, lors d'une réunion d'après-visite tenue au Domaine de Maizerets: les députés « aiment » le communautaire,

mais ils comprennent mal ce que ça fait exactement. Donc il faut répéter ce genre de visite aux élus. Et insister aussi longtemps qu'il faudra.

Aucune nouvelle action concrète n'a été décidée immédiatement hier. Mais il y en aura néanmoins une très bientôt, ont indiqué les responsables.

PROCÈS MICHEL LAFLAMME

Il suffit aux jurés de croire une des trois femmes

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

QUÉBEC — Pour déclarer Michel Laflamme coupable de tentative de meurtre de son épouse, il suffit aux jurés de croire l'une des trois femmes impliquées dans l'affaire: son épouse et présumée victime, sa maîtresse et présumée complice, ou sa propre fille.

C'est le sens de la plaidoirie faite hier aux cinq femmes et sept hommes du jury par le procureur de la Couronne, M^r Germain Martin. Au terme d'un procès entrepris il y a un mois, on a en effet atteint l'étape des plaidoiries, la poursuite présentant la sienne en premier puisque la défense n'a pas présenté de preuve. Il s'agit du second procès du dresseur de chiens de 46 ans. Plusieurs témoins ont eu des versions différentes de celles du premier procès.

Au premier titre, Nathalie Patry, la maîtresse de Laflamme qui a frappé l'épouse, Christine Drolet, à coups de bâton de baseball, en juin 1995, à l'intérieur du centre canin que possédait le couple sur le boulevard Père-Lelièvre. En fait, la jeune femme a eu successivement trois versions, a rappelé M^r Martin. D'abord, elle a affirmé avoir agi en légitime défense. Ensuite, elle a soutenu n'avoir rien à voir dans cette agression et, aujourd'hui, elle reconnaît avoir été l'agresseuse, mais avec la complicité de Laflamme.

Condamnée au même titre que l'homme au terme du premier procès, Nathalie Patry a expliqué qu'elle avait peur de ce dernier, d'autant plus qu'après leur mariage derrière les barreaux, il l'a menacée de mort. Elle a toutefois tenu à libérer sa conscience, a plaidé le procureur de la Couronne en demandant aux jurés de croire la troisième version de Nathalie Patry.

Pourquoi? Parce qu'après quatre ans, elle a elle-même demandé aux policiers de passer aux aveux, a expliqué M^r Martin. De toute façon, une grande partie de sa peine était déjà purgée et elle est d'ores et déjà admissible à une libération conditionnelle.

Enfin, elle n'a obtenu aucun privilège en échange de ses aveux. « Je suis une menteuse, je me suis parjurée et je suis coupable », aurait-elle pu dire, d'imager le procureur, ajoutant que le témoignage de Nathalie Patry est confirmé sur plusieurs points par d'autres éléments de preuve.

Bien plus, la présumée victime et son agresseuse ont eu la même version, bien qu'elles ne se soient jamais parlées. Elles ont en effet montré aux policiers le même sentier où Laflamme et sa femme ont chargé dans leur véhicule un sac de couchage dans lequel Nathalie Patry s'était glissée.

Lors du premier procès, la présumée victime et épouse de Laflamme n'avait pas parlé de cet épisode. Elle a d'abord expliqué qu'elle craignait de « passer pour folle », compte tenu de son geste invraisemblable. Mais elle ajouta qu'elle craignait aussi Laflamme. Celui-ci l'aurait menacée de mort si elle ne l'aidait pas à charger le sac de couchage dans lequel Christine Drolet devinait une forme humaine.

L'accusé aurait ajouté qu'il voulait faire un « test ». Si sa femme en parlait, il l'a aussi menacée de mort. La preuve révèle que le couple a ensuite transporté le sac de couchage au centre canin où le dresseur l'a déchargé pendant que son épouse s'absentait dans une autre partie de l'édifice.

« Je suis la maîtresse de ton mari. On a monté le coup ensemble et on va être ben quand tu seras plus là », a déclaré Nathalie Patry à Christine Drolet en l'agressant à coups de bâton de baseball un peu plus tard. Quant à la fille de Laflamme, issue de son tout premier mariage alors que Nathalie Patry était sa quatrième épouse, elle a relaté le comportement de ce dernier après son arrestation. L'avocat de l'accusé, M^r Martin Tremblay, présentera sa plaidoirie ce matin.

Trois blessés

Trois personnes ont été blessées, dont l'une gravement, hier, vers midi, sur la route Kennedy, à Saint-Henri. Selon la police de Lévis, une voiture s'est immobilisée sur la voie publique alors que son conducteur voulait tourner sur le chemin Bord-de-l'Eau. La voiture a été emboutie par une autre auto, dans un moment de distraction, a à ensuite été projetée sur l'autre voie pour être frappée par une autre auto. On ne craint cependant pas pour la vie des blessés malgré les blessures subies. C.V.

Incendie suspect

Une dame de 29 ans, de Beauport, a été arrêtée, hier, au terme d'une deuxième intervention dans la même journée des pompiers de Québec dans l'immeuble du 29, rue Tremblay, à Beauport. Le feu, déclenché au sous-sol de l'immeuble, a causé des dommages d'environ 60 000 \$. Personne n'a été blessé mais une occupante était sous le choc lors de l'intervention des pompiers. C.V.

Blazer Édition Spéciale 2000.
Votre assurance tous risques.L'ÉDITION SPÉCIALE BLAZER 2000 COMPREND:
DES MARCHEPIEDS SANS FRAIS.318 \$ /mois*
location 36 mois
Transport et préparation inclus30 538 \$
à l'achat**3,9 %
à l'achat***

Comptant	Mensualité
0 \$	448 \$
2 267 \$	378 \$
4 266 \$	318 \$

- Moteur Vortec 4300 V6 de 190 HP
- Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée
- Système antiblocage à disques aux 4 roues
- Sacs gonflables cotés conducteur et passager
- Climatiseur
- Verrouillage des portes, rétroviseurs chauffants et vitres à commande électrique

- Pont arrière autobloquant
- Suspension tout-terrain
- Régulateur de vitesse et volant inclinable
- Lecteur de disques compacts
- 4 roues motrices

GM L'Association Marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux Blazer 2000 neufs en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 525 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 c du km après 60 000 km. **À l'achat, préparation incluse, transport (755 \$) et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. ***Taux de financement à l'achat de 3,9 % disponible jusqu'à 48 mois. Exemple de financement de 20 000 \$ à 3,9 %: 48 versements de 450,69 \$, coûts en intérêts de 1 633,12 \$, coût total de 21 633,12 \$. ****Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com



Drame familial à Princeville

Un sexagénaire tue son épouse et se suicide

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

■ PRINCEVILLE — La découverte hier matin des corps de René Lacasse, 61 ans, et de son épouse Yvonne Bédard, 65 ans, décédés de blessures par balles hier matin dans leur résidence de Princeville serait le résultat d'un sombre drame familial.

La SQ parlait déjà hier après-midi d'un meurtre suivi d'un suicide puisqu'une carabine de calibre .22 était toujours entre les mains de l'homme lors de la découverte des corps. « Les deux corps portent des traces mortelles de projectiles à la tête », a expliqué le porte-parole de la SQ, l'agent Daniel Lamirande.

LE VOISIN

La macabre découverte des corps a été faite hier, vers 9 h 30, par un voisin qui s'inquiétait de ne voir aucune activité dans la petite résidence du rang 10 Est alors que les lumières étaient demeurées allumées à l'intérieur durant la nuit.

N'ayant reçu aucune réponse après avoir frappé à la porte, le voisin a pénétré à l'intérieur de la maison pour découvrir les deux corps sans vie dans le salon.

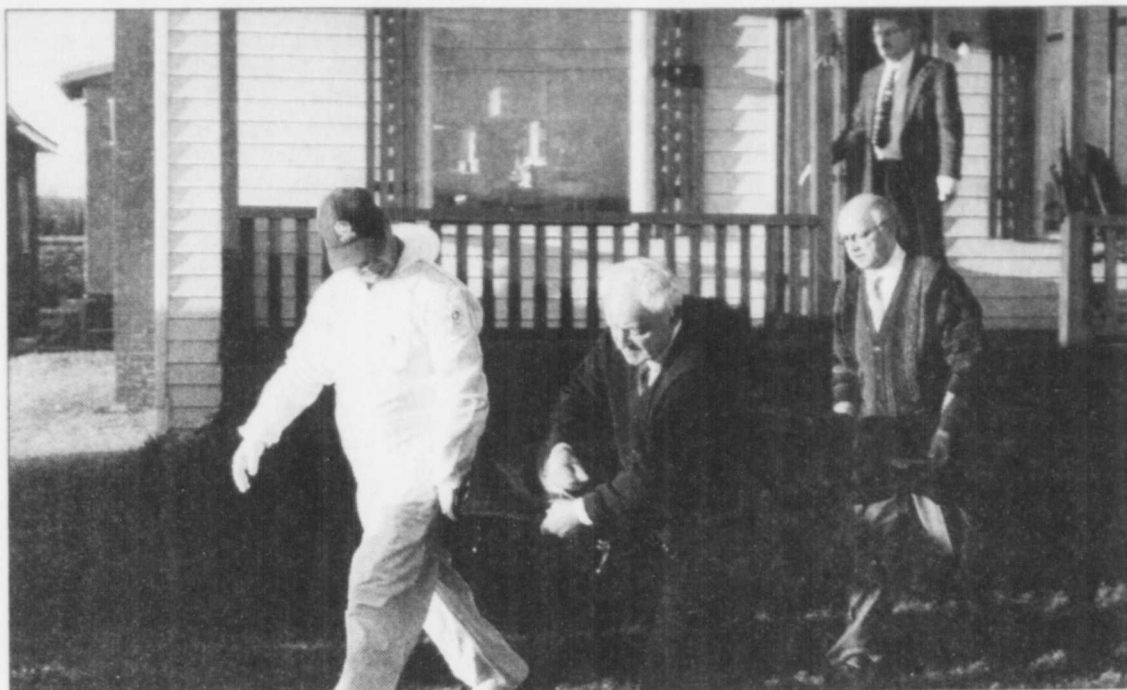
RAISON INCONNUE

Selon l'agent Lamirande, aucune lettre n'a été découverte sur les lieux de la tragédie qui pourrait expliquer le malheureux geste posé par le père de famille.

Pas de lettre pour expliquer les motifs du drame

Hier en fin d'après-midi, les enquêteurs de l'Escouade des crimes majeurs de Mauricie-Centre du Québec interrogeaient les deux filles du couple, qui résidaient non loin de là dans la municipalité de Lemieux.

René Lacasse était à la retraite depuis quelques années après avoir vendu la ferme qu'il possédait autrefois. Il donnait cependant parfois un coup de main à son gendre dans son entreprise de location de chapiteaux. Quant à Yvonne Bédard, les informations obtenues par la police ont permis d'apprendre qu'elle souffrait d'arthrite.



Les corps ont été transportés pour autopsie.

Votre pouvoir est illimité.



Vous avez un accès illimité à Internet avec le nouveau forfait Clés en main^{MC} Bell

Le forfait comprend :

- Ligne d'affaires
- 8 services de gestion d'appels tels l'**Afficheur du Nom** et du numéro, l'**Appel en attente** et le **Renvoi automatique**
- Messagerie vocale
- **Accès ILLIMITÉ à Internet**
- Tarifs interurbains à l'appel : 25 ¢ au Canada, 50 ¢ aux États-Unis*
- Inscription supplémentaire dans les annuaires **Pages Jaunes^{MC}** et les **Pages Jaunes** électroniques
- Une seule facture

66⁹⁹ \$
par mois

Pour connaître les détails : **www.bell.ca/solutions** 1 877 PME-BELL^{MC}



En affaires, il n'y a que des solutions.^{MC}

*Appels facturés par tranche de 10 minutes. Certaines conditions s'appliquent. Pages Jaunes est une marque de commerce de Bell ActiMedia Inc., utilisée sous licence.

QUÉBEC Palefrenier de l'hippodrome détenu

Le juge Yvon Mercier a ordonné la détention de Marc-André Ayotte, palefrenier à l'hippodrome de Québec, accusé relativement à la transaction de stupéfiant qui s'est déroulée à cet endroit, jeudi soir dernier. Le jeune homme de 20 ans, déjà sous probation pour une affaire de drogue, est celui qui a servi d'intermédiaire entre l'acheteur et le vendeur d'une livre de marijuana, au coût de 2000\$. Le téléphone de Ayotte, qui habite près de l'hippodrome, était sous écoute électronique depuis environ un mois. C'est ainsi que les policiers ont appris que la transaction devait s'effectuer après la troisième course, et ont été mis au courant du lieu de l'échange. Ayotte a été témoin de la transaction et les policiers sont témoins que Ayotte a été témoin. Lors d'une perquisition au domicile de l'accusé, les policiers ont trouvé une livre de mari dans le congélateur, une balance électronique et 580\$ cachés dans une doublure de manteau. Les deux autres accusés dans cette affaire, Gérald Hébert et Yves Beaudoin ont pu recouvrer leur liberté parce qu'ils n'ont pas d'antécédents judiciaires. G.B.

RIMOUSKI Le corps d'un homme repêché

Un corps à la dérive a été repêché des eaux du fleuve Saint-Laurent, hier vers 10h30, au quai de Rimouski-Est. Quelques heures plus tôt, vers 8h50, un membre de l'équipage du *Nordik-Express*, a signalé la présence du corps qui flottait non loin du navire amarré dans le havre. Des policiers de la Sûreté du Québec ont tenté en vain de récupérer le cadavre qui poussé par le courant, devait se loger sous la coque du bateau de transport. Un membre de l'Unité de sécurité routière de la SQ a finalement gaffé le corps à l'aide de câbles munis de crochets. Le cadavre fut rapidement transporté vers le Centre hospitalier régional de Rimouski pour autopsie et identification par le coroner. Selon les premières constatations, il s'agirait d'un homme dans la trentaine. Les policiers croient pouvoir associer cette découverte à une affaire de disparition signalée quelques jours plus tôt dans la région de Rimouski. E.W.

PORTNEUF Guide de gestion territoriale

Le réseau routier portneuvois n'aura dorénavant plus de secret pour les utilisateurs du tout nouveau répertoire odonymique lancé par la MRC de Portneuf, ces jours derniers. Cet ouvrage aidera la population, les touristes et les services de protection publique à se retrouver plus facilement dans la région. Ce répertoire de 159 pages contenant 23 cartes et 97 agrandissements à des échelles variées des voies de communication, se veut un outil précieux pour les gens qui désirent localiser un axe de circulation, connaître et utiliser sa désignation correcte ou encore obtenir des renseignements sur chacune des municipalités du comté de Portneuf. En somme, il est un guide incontournable en matière de gestion territoriale. Le répertoire est disponible au coût de 7,95\$ à la préfecture de Portneuf, dans les bureaux municipaux et dans les sites d'information touristique. M.G.

Plus vite que le vent !



LE SOLEIL, PASCAL RATHE

Ce sport se pratique depuis une quinzaine d'années sur les plages de la Bretagne. Jean-Philippe Krischair, le concepteur du char à voile, voudrait bien que son innovation prenne racine au Québec. De passage, ces derniers jours, au Salon du ski, l'homme a réussi à convaincre un Québécois de se procurer le modèle Ludic (1400\$), praticable même sur un terrain de stationnement. Nul doute qu'on en entendra parler bientôt. Entre-temps, il suffit de consulter le site www.char-a-voile.com pour en avoir un avant-goût. C.V.

Novembre,
le mois du
manteau
Long ou court
en tailles
6 à 18

Rabais de 20 à 50%
sur tous les manteaux

Simone Paris
LE PRÊT-À-RAVIR
2646, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (près de l'hôpital Laval)
656-1902

278 \$/MOIS*
LOCATION 36 MOIS
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
20 848 \$
À L'ACHAT**
4,9 %
À L'ACHAT***

- Moteur Twin Cam 4 cyl. de 2,4 L de 150 HP
- Boîte automatique à 4 vitesses avec traction asservie
- Système antiblocage aux 4 roues
- Climatiseur
- Verrouillage électrique des portes et volant inclinable
- Lecteur de disques compacts

ALERO

UNE PERFORMANCE HORS DE L'ORDINAIRE.

Une grande performance. Voilà ce que l'Alero vous promet et ce, avant même que vous ne mettiez la clé dans le contact. En effet, pour un temps limité, les concessionnaires Oldsmobile offrent en exclusivité aux 200 premiers* clients qui loueront ou achèteront une Alero, deux billets pour assister au grand spectacle musical Notre Dame de Paris ainsi que le disque compact double. La nouvelle Alero de Oldsmobile, on l'applaudit.

NOTRE DAME DE PARIS

LAISSEZ L'ORDINAIRE DERRIÈRE.

CHEVROLET Oldsmobile

GM

*L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux Alero GX 2000 neuves en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Véhicule illustré à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. ** Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableau de mensualités). A la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 425 \$ et première mensualité exigée à la livraison. Frais de 12 \$ du km après 60 000 km. **A l'achat, préparation incluse, transport (720 \$) et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. ***Taux de financement de 4,9% disponible jusqu'à 48 mois. Exemple de financement de 20 000 \$ à 4,9% : 48 versements de 459,68 \$, coûts en intérêts de 2 064,64 \$, coût total de 22 064,64 \$. *Pour être admissible à l'offre de billets et de CD, la prise de possession du véhicule doit être effectuée le, ou après le 19 octobre 1999. L'offre se termine le 19 novembre 1999 ou avant, si la quantité de billets ci-dessus est épuisée. **Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com

Comptant	Mensualité
0 \$	358 \$
1 352 \$	318 \$
2 675 \$	278 \$

André Gagnon sans avocat

Le procès aura lieu en mars

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

QUÉBEC — Le procès devant jury d'André Gagnon, l'individu de Montmagny dont la cause a été transférée à Québec, débutera le 13 mars. D'ici là, l'individu faisant face à 31 chefs d'accusation devra se trouver un nouvel avocat.

À l'ouverture de la session des assises, hier, à Québec, M^e Nathalie Caron, l'avocate de celui que les médias ont affublé d'appellations reliées à l'autoroute 20 et toutes plus méprisantes les unes que les autres, a annoncé au juge Jean-Claude Beaulieu qu'elle devait se retirer du dossier. Elle a expliqué être enceinte, précisant qu'elle ne reprendra la pratique qu'en septembre prochain.

La série d'accusations contre le Magnymontois est principalement constituée d'agressions sexuelles et d'un homicide involontaire. Aussi ne faut-il pas se surprendre qu'on s'attende à un procès d'une durée de six à huit semaines. À elle seule, la poursuite entend assigner pas moins de 36 témoins.

Au cours de la même séance d'ouverture de la session des assises, le juge Beaulieu a ordonné que l'aviateur Roger Forgues soit présent la prochaine fois. Libéré en attendant son procès, Forgues, qui est

accusé de trafic de stupéfiants, brillait par son absence, hier.

L'avocate qui le représentait, M^e Line Magnan, a demandé que sa cause soit reportée à l'ouverture de la prochaine session, le 24 janvier. Le juge Beaulieu a accepté en exigeant cette fois la présence de l'homme d'affaires.

D'autre part, le juge a ordonné que le médecin d'un autre homme d'affaires, Léonard Speer, soit aussi présent à cette occasion. L'avocat de l'accusé, M^e Jean-Louis Lemay, a présenté au juge une lettre du médecin de Speer expliquant que l'état de santé de ce dernier ne lui permet pas actuellement de subir un procès. S'il veut obtenir une autre remise, le 24 avril, son cardiologue, le Dr Jacques Rouleau, devra venir en justifier la nécessité devant le tribunal.

Quant à Richard Corriveau, celui qu'on peut considérer comme l'« ennemi » de Speer, compte tenu des nombreuses procédures judiciaires entre les deux hommes, il a décidé de faire un nouveau choix pour subir son procès devant un juge de la Cour du Québec plutôt que devant un jury et un juge de la Cour supérieure. L'avocat accusé de fraude et radié temporairement du Barreau reviendra donc en Cour du Québec le 11 janvier pour l'orientation de son dossier.

Il en est allé de même de Jean-Pierre Plante, l'homme d'affaires accusé de trafic de stupéfiants. Son dossier est en effet passé de la Cour supérieure à la Cour du Québec, où il sera ramené le 10 novembre.

Les gens devront se serrer les « coudres »

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
Collaboration spéciale

ÎLE-AUX-COUDRES — Le président de la Société des entreprises touristiques de l'Île-aux-Coudres (SETIAC), Pierre Mazières, reproche le manque de vision de la population face à l'avenir touristique de la petite île de Charlevoix, profitant de la tribune que lui accordait le gala annuel de l'organisme.

Selon lui, la SETIAC doit, de façon urgente, élaborer un plan de relance qui permettra d'adapter un produit vieillissant qui situe l'achalandage de l'île à 30% sous la moyenne régionale. Il donne en exemple l'importance de développer le tourisme d'hiver et le tourisme en famille : « L'industrie touristique rapporte 4000\$ per capita et procure de l'emploi à 300 des 1400 personnes vivant sur l'île », ajoute-t-il.

Le discours du président contenait également un message politique portant sur la nécessité de fusionner les municipalités de l'Île-aux-Coudres et de La Baleine.

Le gala a été l'occasion pour plusieurs de se démarquer. Mentionnons que la Salle de quilles de l'île a remporté le titre de l'entreprise de l'année et que la jeune Mira Bergeron, 16 ans, a été nommée insulaire de l'année.

Funeste chaudron

Un chaudron d'huile oublié par un amateur de frites qui s'est endormi a causé un début d'incendie qui a fait pour environ 20 000\$ de dommages, vers 3h30, hier, à Les Méchins, en Gaspésie. L'occupant d'un des deux logements du 114, rue Langlais a été incommodé par la fumée, mais n'a subi aucune brûlure. Il a dû être sorti de son logement par des sauveteurs. C'est sa voisine qui a donné l'alerte. C.S.

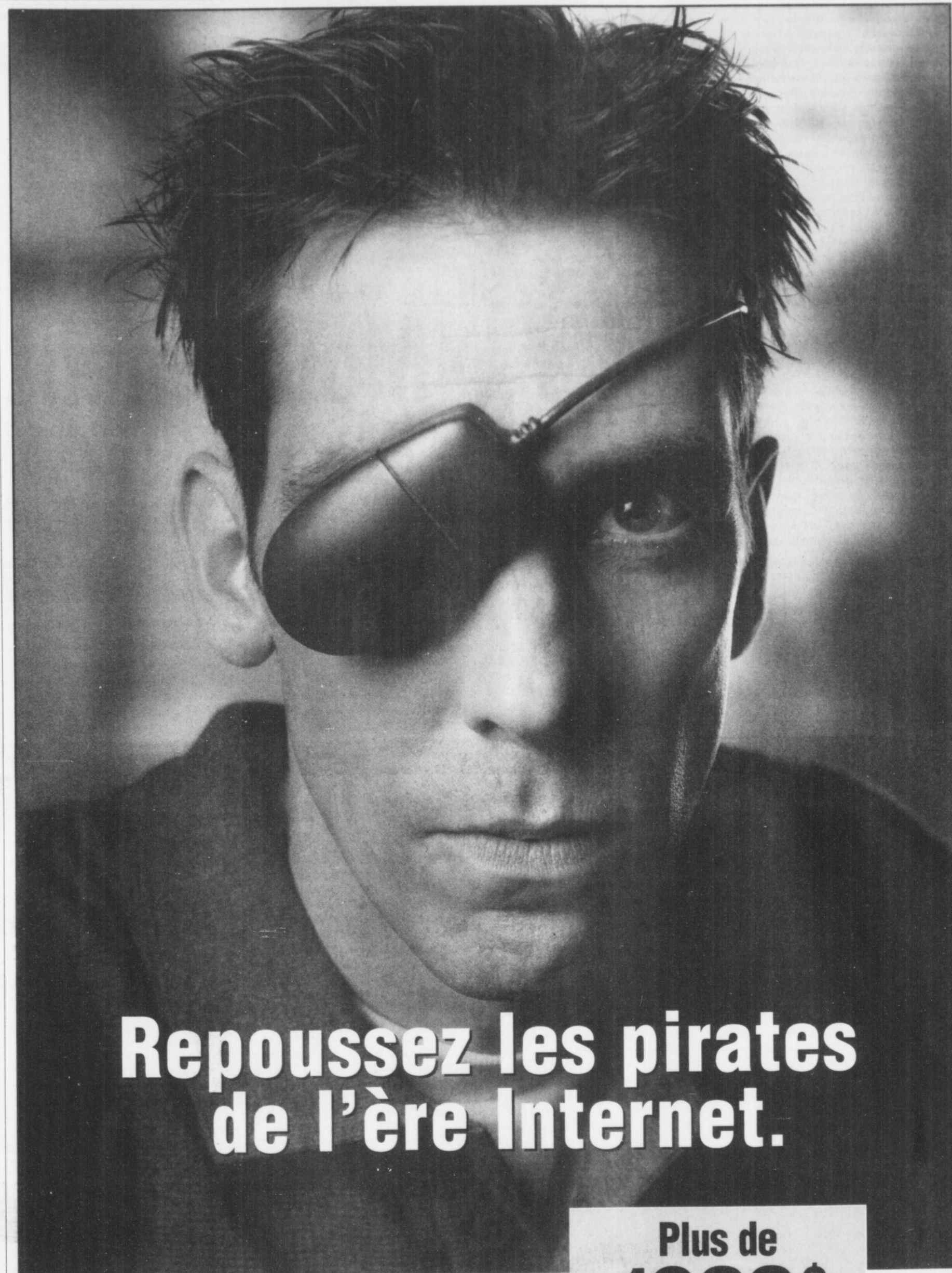
Introduction par effraction

Deux hommes de 25 et 26 ans de Val-Bélair ont été accusés hier d'introduction par effraction et vol après avoir été pris sur le fait en train de cambrioler un commerce de métallurgie, situé rue Napoléon-Couture,

dans le parc industriel de Saint-Lambert. Daniel Beaumont et René Pellerin ont été surpris par le propriétaire du commerce, qui faisait une ronde du secteur vers 00h50, à la suite de vols survenus récemment dans le secteur et dans son entreprise. L'homme a appelé les policiers, qui ont cueilli les présumés voleurs. C.S.

Prix Énergia pour Luralco

L'aluminerie Luralco de Deschambault a remporté le prix Hydro-Québec dans la catégorie environnement et procédés industriels, lors du 10^e gala Énergia. Ce concours créé par l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie vise à souligner les réalisations et les performances des entreprises en matière d'efficacité énergétique. Luralco a retenu l'attention pour l'amélioration de sa performance énergétique globale et la réduction de ses émissions de gaz à effets de serre, tout en augmentant sa capacité de production. M.G.



Repoussez les pirates de l'ère Internet.

Plus de
1900\$
d'économie!

Optez pour les services d'accès dédié et de sécurité Internet Vidéotron.

Adhérez à ces services pendant 1 an et obtenez:

- 1 mois d'accès dédié à Internet gratuit
- 2 mois gratuits pour les forfaits Sécurité Premium ou Sécurité Maximum

Branchez-vous dès aujourd'hui au plus important réseau 100% fibre optique au Québec. Composez le

1 877 380-WEB6
www.affaires.videotron.com



Vidéotron
Réseau d'affaires

L a f i b r e d e s a f f a i r e s

Certaines conditions s'appliquent. Vidéotron Réseau d'affaires est une désignation de Vidéotron Télécom (1998) ltée. Cette offre prend fin le 17 décembre 1999.

LE QUÉBEC LE CANADA

ALIMENTS FRANKENSTEIN

Scientifiques à la rescousse

TORONTO (PC) — La peur et l'ignorance au sujet des aliments modifiés génétiquement risquent de nuire au développement de cette nouvelle industrie, a soutenu hier une coalition de scientifiques canadiens éminents.

Une centaine de scientifiques ont signé une pétition pour réclamer un débat sur les récentes affirmations voulant que ces aliments soient dangereux pour la santé humaine.

«Aucune étude scientifique ne vient corroborer de telles affirmations», a soutenu, lors d'un point de presse, le Dr Wilf Keller, responsable du laboratoire de biotechnologie au Conseil national de la recherche du Canada.

Le Dr Keller ainsi que cinq autres experts provenant des milieux hospitalier, universitaire et du monde des affaires soutiennent que les aliments modifiés génétiquement sont soumis aux plus rigoureux critères de recherche scientifique. Ceux qui disent le contraire ne cherchent qu'à faire peur au monde, affirment-ils.

La procédure consiste à introduire dans un organisme des morceaux d'ADN provenant d'une plante ou d'une bactérie de façon à ce que cet organisme conserve ces nouvelles caractéristiques dans sa progéniture. Par exemple, un scientifique peut prélever un gène dans une bactérie qui permet la production d'un poison. Introduit ensuite dans un embryon de plant de pomme de terre, la nouvelle

plante devient plus résistante aux insectes, sans qu'il soit nécessaire de l'asperger d'insecticide.

Il y a deux semaines, le vulgarisateur scientifique canadien David Suzuki soutenait que la population était livrée à une «expérience massive» en matière d'alimentation génétiquement modifiée et que les résultats ne seraient connus que dans des décennies, après que des millions d'individus auront été exposés aux produits.

«Tout politicien ou scientifique qui affirme que ces produits sont sans danger est ou bien menteur ou très stupide», avait dit le Dr Suzuki lors d'une réunion de l'Association canadienne des aliments de santé.

«Il y en a parmi nous qui ne sont pas d'accord», a répliqué hier le Dr Gord Surgeon, président de la société Ontario Agri-Food Technologies.

Il faut plusieurs années pour mettre au point et tester un nouveau type de plante, ont expliqué les scientifiques, et à chaque étape, elle est méticuleusement observée pour protéger la santé des humains, des animaux et de l'environnement. Ainsi, disent-ils, plusieurs générations de porcs ont mangé des céréales modifiées génétiquement sans montrer d'effet négatif dans leur reproduction ou leur comportement.

M. Surgeon dénonce par ailleurs les affirmations voulant que 70 % des aliments dans les épiceries soient génétiquement modifiés.



La ministre de la Culture et députée de Taschereau, Agnès Maltais a eu droit à la visite des syndiqués de l'État.

NÉGOS DU SECTEUR PUBLIC ET PARAPUBLIC

«Mouvement léger»

Les offres substantielles déçoivent

GILBERT LEDUC

Le Soleil

QUÉBEC—En annonçant, le 19 octobre, qu'il venait de transmettre aux comités patronaux la consigne de «provoquer un mouvement dans la négociation» en effectuant «des dépôts normatifs en bloc, pas au compte-gouttes», le premier ministre Lucien Bouchard espérait déclencher un momentum qui favoriserait un rapprochement entre les parties.

Or, une dizaine de jours plus tard, les syndicats du secteur public demeurent sur leur appétit.

Dans la santé, patrons et syndiqués s'entendent pour dire que toutes les cartes sont pratiquement sur la table — la Fédération de la santé et des services sociaux (CSN) attend toujours une réponse patronale sur les mécanismes de règlement des litiges et sur le renforcement des droits des personnes à statut précaire — et que le processus de négociation peut maintenant s'enclencher.

S'il y a eu un «mouvement léger», dans la santé, il est toutefois nettement insuffisant pour parler d'un rapprochement entre les parties, indique-t-on dans les rangs syndicaux.

Du côté de l'éducation, les messages sont contradictoires.

Les comités patronaux de négociation affirment que leurs dépôts normatifs sont connus depuis le mois de février alors que les syndicats prétendent qu'ils sont incomplets et que les patrons n'ont pas entendu le message de Lucien Bouchard d'abandonner la stratégie du compte-gouttes; tout comme ils ont fait la sourde oreille aux

propos du premier ministre qui, en avril dernier, sonnait le glas de la décentralisation des négociations dans le secteur public.

Finalement, du côté de la fonction publique, les dépôts patronaux sur les enjeux tels que la précarité, la classification des emplois, la sous-traitance et la violence ne sont pas complétés.

MOYENS DE PRESSION

Dans la santé, les coordonnateurs de la négociation du Front commun, Diane Fortin (CEQ), Louis Bibaud (CSN) et Gilles Giguère (FTQ) constatent que l'on connaît maintenant les intentions de la partie patronale. Aujourd'hui, la CSN et la FTQ doivent faire connaître au comité patronal de négociation de la santé et des services sociaux (CPNSSS) leur position sur le dépôt normatif présenté le 22 octobre. «Ça ne sera pas un rejet, mais plutôt une amorce d'un véritable processus de négociation», commente Louis Bibaud.

«On sent que l'on se dirige vers les vraies affaires, mais il n'y a rien de vraiment encourageant dans le dépôt patronal», constate Gilles Giguère en signalant que le CPNSSS sert aux travailleurs de la santé la même platée que celle offerte, cet été, à la FIIQ et qui fut refusée dans une proportion de 75% par les infirmières.

Entre autres, le CPNSSS propose aux syndicats la même formule permettant de convertir des heures de remplacement en postes réguliers. Selon Louis Bibaud, le défaut de cette proposition est qu'elle ne comporte pas une «garantie de résultats» et c'est pour cela que les infirmières ont

refusé de l'entériner.

Directeur général du CPNSSS, Jacques Paradis, estime pour sa part que les syndicats font fausse route lorsqu'ils font valoir que la conversion des heures en postes n'est qu'une vague promesse. «Nous avons donné notre parole aux négociateurs syndicaux qu'il y a une obligation de résultats qui, toutefois, n'est pas absolue», fait-il remarquer en signalant qu'il faudra que le bassin d'heures de remplacement soit suffisant pour les convertir en postes réguliers.

Dans l'éducation, notamment dans le secteur collégial, Diane Fortin déplore l'absence de dépôts substantiels concernant les matières prioritaires, notamment sur la sécurité d'emploi. «Du côté des commissions scolaires, il n'y a pas eu de nouveaux dépôts depuis l'intervention de M. Bouchard et les mandats de la partie patronale sont encore de régler avec les enseignants en deçà du statu quo».

Porte-parole des comités patronaux du secteur de l'éducation, Jean-Louis Laplante, assure que la partie patronale a fait ses devoirs. «Les clauses pour lesquelles on voulait des modifications ont été déposées. Pour le reste, c'est le statu quo. Des propositions de compromis seront mises sur la table au fur et à mesure des discussions.»

Par ailleurs, plus tard cette semaine, le Front commun CEQ-CSN-FTQ dévoilera une série de moyens de pression visant à intensifier le processus de négociation. Un aperçu de la mobilisation fut donné, hier, alors que des syndiqués ont manifesté devant les bureaux des ministres du gouvernement Bouchard, notamment ceux d'Agnès Maltais, à Québec, et de Linda Goupil, à Lévis.

Un t-shirt santé

La FIIQ lance sa campagne de financement d'après-grève

LOUISE LEMIEUX

Le Soleil

QUÉBEC — Après les avoir appuyées à coups de klaxon durant leur grève, la population sera invitée à concrétiser son appui aux infirmières en achetant t-shirt, coton ouaté ou chemise de nuit.

La FIIQ (Fédération des infirmières et infirmiers du Québec) lancera sa grande collecte populaire panquébécoise la semaine prochaine.

Les produits promotionnels comprennent le traditionnel t-shirt représentant une infirmière sur un globe terrestre. Sur les autres produits, plus neutres, on retrouvera l'inscription: «À votre santé!».

Cette collecte a pour but d'amasser les 10M\$ que coûte aux infirmières la «double pénalité», c'est-à-dire la deuxième journée de salaire retranscrite pour chaque jour non travaillé au cours des 23 jours de débrayage illégal de juin et juillet.

Chaque syndicat a le choix de s'engager ou non dans la vente du matériel promotionnel, explique Micheline Poulin, porte-parole de la FIIQ et chacun gardera pour lui les profits qui seront

appliqués sur sa «double pénalité».

Le montant dû par chaque syndicat sera connu lors du congrès de la FIIQ, fin novembre. Les infirmières ont en effet décidé de partager entre les 47 000 membres de la FIIQ les frais de cette double pénalité. La FIIQ vient tout juste de terminer le calcul de la somme totale due, soit 10M\$.

Les infirmières de l'Alberta et du reste du Canada ont promis de venir en aide à leurs collègues québécoises. Elles vendront des boutons portant l'inscription «For all of us», à 10\$ pièce, pour renflouer les coffres de la FIIQ.

Outre la double pénalité, la loi 160 prévoit aussi des amendes imposées aux syndicats. Des amendes ont été signifiées à certains syndicats, pour quelques jours de grève. Ces amendes totalisent jusqu'à maintenant 9,2M\$. La FIIQ les contestera devant le tribunal.

Par ailleurs, la FIIQ devrait faire connaître plus tard cette semaine le résultat de l'exercice de la conversion des heures de remplacement en postes permanents. Le gouvernement s'attend à la création d'environ 1500 postes chez les infirmières à la suite de cet exercice.

**On promet
des postes
réguliers
mais pas de
garanties**

nous sommes

OUVERTS

les sourires sont les mêmes!

Nous sommes ouverts et notre personnel toujours accueillant est là pour vous servir. De plus, vous y trouverez vos grandes marques préférées à des prix irrésistibles. Faites vite...Ne manquez pas cette occasion de vous procurer vos articles favoris à des prix avantageux!

Journée du 3e âge

Profitez d'un rabais de 15% sur une sélection de vêtements et d'accessoires mode à prix réguliers ou déjà réduits*.

Profitez également d'un rabais de 7% (équivalant à la TPS) sur le prix étiqueté des meubles, aspirateurs et appareils électroniques.**

Un jour seulement: le mardi 2 novembre 1999. Assurez-vous d'apporter avec vous une preuve de votre âge (étant donné que vous ne paraissez pas 65 ans).

EATON

Satisfaction garantie ou argent remis*

*Le magasin Eaton La Capitale acceptera de reprendre la marchandise achetée depuis le 3 octobre 1999 à ce magasin seulement.

Les retours: devront être effectués dans les 15 jours suivant l'achat et accompagnés d'une preuve d'achat d'Eaton La Capitale.

* L'offre exclut les cosmétiques et parfums, les vêtements designer Jones New York, Liz Claiborne, Bianca, Tommy Hilfiger, Ralph Lauren, Nautica; les vêtements designer pour hommes Tommy Hilfiger, Polo, Ralph Lauren, Nautica, accessoires et sous-vêtements Calvin Klein et sous-vêtements Hugo Boss; les vêtements pour enfants Tommy Hilfiger et Polo.

** Pour l'offre de la TPS, nous déduisons l'équivalent de la TPS sur le total de votre achat.

Seulement chez Eaton La Capitale
5401, boul. des Galeries, Québec (Québec)

**LES ALLEMANDS ET LES AMÉRICAINS
S'ATTENDENT À FAIRE L'ACQUISITION
D'UNE EXCELLENTE COMPAGNIE AÉRIENNE
POUR UNE BOUCHÉE DE PAIN.**

**LE SEUL ENNUI, C'EST QUE CETTE COMPAGNIE,
C'EST LA VÔTRE !**

**Les membres du conseil d'administration et
de la direction d'Air Canada veulent conclure
une affaire avec United Airlines et Lufthansa.**

C'est loin d'être une bonne affaire.

**En somme, leur entente prévoit qu'Air Canada
ne pourra vendre ni créneaux, ni avions,
ni portes d'embarquement, ni transporteurs
régionaux si Lufthansa ou United Airlines
s'en trouvent pénalisées.**

**Cela veut dire que toutes les décisions d'ordre
financier et opérationnel seront prises à Chicago
et à Francfort, et non à Montréal.**

**Tout ça, parce qu'une poignée de gens tiennent
au statu quo, pour une sécurité qu'ils ont obtenue
grâce à la limite de 10 % et non grâce à leurs pro-
pres mérites.**

**Pas étonnant qu'Air Canada compte sur le gou-
vernement pour préserver le statu quo.**

**Peut-être le moment est-il venu pour eux
de ne compter que sur eux-mêmes.**

Votez avec Onex.

ONEX

POUR LA SOLUTION CANADIENNE

www.airco.ca

Presque scalpé dans une bagarre

QUÉBEC — Un citoyen de Parent a laissé une partie de son cuir chevelu dans une altercation à l'arme à feu survenue à Parent, dans la nuit de samedi à dimanche.

L'homme de 31 ans a en fait été très chanceux, selon le porte-parole de la Sûreté du Québec à Trois-Rivières, Daniel Lamirande. Le coup a été tiré lorsqu'il a repoussé l'arme d'une carabine pointée vers son visage avec sa main.

Les événements se sont produits à l'extérieur de l'hôtel Central, à la fermeture de l'établissement, vers 3 h 30.

Ils avaient été précédés d'une première altercation survenue à l'intérieur de l'autre hôtel de cette petite municipalité de Haute-Mauricie, l'hôtel Quatre-Saisons.

Le différend opposait un groupe de trois autochtones de la réserve d'Obedjiwan et un groupe de deux ou trois Blancs. « Il y a eu du poussaillage et des propos racistes, mais pas de bagarre », selon l'agent Lamirande.

Après ce premier échange, les Blancs ont changé d'hôtel. Quand l'un d'eux l'a quitté, il s'est retrouvé de-

vant un comité de réception formé des trois autochtones, tous armés.

M. Lamirande ne pouvait dire si le coup de feu était parti par accident, lorsque la victime a repoussé l'arme, ou volontairement.

Les trois hommes ont quitté les lieux après le coup de feu. Ce sont des témoins qui ont dit aux policiers qu'ils étaient de la réserve. Les enquêteurs de l'escouade des crimes majeurs de la SQ se rendront aujourd'hui sur la réserve d'Obedjiwan, pour tenter de les retracer. C.S.

Les CF-18 battent de l'aile

Problèmes de corrosion généralisés

OTTAWA (PC) — L'armée de l'air canadienne a découvert d'autres dommages sur les gouvernails de ses avions de combat CF-18.

Des tests effectués sur cinq gouvernails de CF-18 ont révélé la présence d'eau à l'intérieur de chacun d'eux, a affirmé hier un porte-parole militaire.

Cinq autres ensembles de gouvernails doivent être vérifiés d'ici ce printemps. Mais les résultats des tests effectués jusqu'à présent augurent mal pour l'armée de l'air. Déjà, un gouvernail rongé par la rouille était tombé d'un CF-18 en vol, plus tôt cette année.

Le pilote avait pu atterrir sans encombre à la suite de l'incident, survenu le 23 mars, à la base militaire de

Cold Lake, en Alberta. C'est alors que les ingénieurs militaires ont entrepris un programme d'inspections urgentes pour déterminer l'étendue du problème.

La marine américaine a connu des défauts similaires des gouvernails de ses F-18 depuis 1994.

Certaines des pièces de ces appareils vieillissants, achetés entre 1982 et 1988, ne sont plus disponibles, ce qui oblige l'armée à effectuer ses tests de façon à abimer le moins possible le matériel. Les tests sont destinés à recueillir l'information qui permettra aux équipes d'entretien de décider à quel moment les gouvernails doivent être jugés non sécuritaires et retirés.

Rendez-vous au Réveil du Père Noël, vous pourriez...

...vous réveiller à Walt Disney World!

Dimanche le 7 novembre à 10 h
Halte-Bouffe, 3^e étage

- Courez la chance de gagner un voyage pour 2 adultes et 2 enfants à Walt Disney World d'une valeur de 4 000 \$!

- Les 1 000 premiers enfants qui visiteront le Royaume recevront des cadeaux-surprises et une photo gratuite avec le Père Noël!

Animation avec Mahée Paiement et les Balivernes!

CLUB VOYAGES
PLACE LAURIER

VACANCES
air transat

Place Laurier
c'est tout moi

Règlements du concours disponibles à Place Laurier.

350 magasins

La Baie • Future Shop • Sears • Sports Experts • Toys "R" Us • Zellers • 40 restos
www.placelaurier.com

EN BREF ENFANTS DE DUPLISSIS

Pas question de tourner la page

Un comité dirigé par l'ancien ministre de la Santé Denis Lazure a averti, hier, l'Église, l'État et le Collège des médecins qu'il n'est pas question de tourner la page avant que des excuses et une compensation appropriée soient offertes aux enfants de Duplessis. « Pas question de tourner la page », a lancé le psychiatre et ex-député du Parti québécois, Denis Lazure, en réplique à la position prise par l'Assemblée des évêques du Québec et l'archevêque de Montréal, le cardinal Jean-Claude Turcotte, le 16 septembre. Ceux-ci avaient déclaré qu'ils n'avaient pas à s'excuser. « Les dirigeants de l'Église manquent de courage et de compassion. M^{re} Turcotte et l'Assemblée des évêques se fourvoient s'ils croient que le dossier est clos. « Le rôle de l'Église n'est-il pas de protéger les plus démunis? Les dirigeants de l'Église de l'époque étaient bien au courant. Le ministère de la Santé et les médecins également. C'était la conspiration du silence », a soutenu M. Lazure. Celui-ci a également pris à partie le gouvernement du Parti québécois. (PC)

Des cours de réanimation au secondaire

Le Dr Alphonse Montminy, urgentologue à l'hôpital Charles-Lemoyne et président de la Faculté des soins d'urgence cardiaque de la Fondation des maladies du cœur du Québec, exige du ministère de l'Éducation qu'il rende obligatoires des cours de formation en réanimation cardiorespiratoire (RCR) avant la fin du secondaire 5. Profitant, hier, de la remise de 70 certificats de bravoure par le lieutenant-gouverneur Lise Thibault, patronne d'honneur de la Fondation, à autant de héros qui illustrent à merveille la nécessité d'enseigner les techniques de réanimation, le Dr Montminy y est allé de son appel pressant. « Malgré tous les efforts des différents organismes, a-t-il expliqué au cours d'une entrevue, dont la Fondation des maladies du cœur, pour promouvoir la formation en réanimation, on réalise qu'on dépasse difficilement les 6% de la population capable d'intervenir dans des situations d'urgence pour sauver des vies. » Pour cet urgentologue, la formation est très facile à inclure dans un programme scolaire au niveau secondaire. (PC)

FLUCTUATIONS HORMONALES



ENJEUX
CE SOIR 21h

Journaliste : Enol Duchaine • Réalisation : Nicole Tremblay

ICI RADIO-CANADA



Pas question d'ouvrir les portes de l'école anglaise

MONTREAL (PC) — Il n'est pas question de rendre l'école anglaise accessible à tous.

C'est ce que la ministre responsable de la Charte de la langue française, M^{me} Louise Beaudoin, a déclaré hier, après avoir pris connaissance des résultats d'un sondage Sondagem effectué pour *Le Devoir* et la station de radio CKAC sur la question de la langue.

Pas moins de 71 % des personnes interrogées ont souhaité que l'école anglaise soit accessible à tous les enfants, quelle que soit la langue maternelle de leurs parents.

À l'heure actuelle, seuls les enfants dont les parents ont été instruits en anglais peuvent avoir accès à l'école anglaise.

Lorsqu'elle a rencontré les journalistes hier matin, à l'issue d'une conférence de presse sur la politique gouvernementale de reconnaissance des organisations internationales, M^{me} Beaudoin a avoué qu'elle n'avait pas pris connaissance des résultats du sondage sur la question de l'accès à l'école an-

glaise. Elle a cependant immédiatement affirmé qu'il n'était « absolument pas question » d'ouvrir cet accès.

« Je vais expliquer et ré-expliquer qu'il ne peut en être question pour une raison très simple, a-t-elle déclaré. C'est qu'avant la loi 101, il y avait 80 % des enfants des immigrants qui allaient spontanément à l'école anglaise, et qui faisaient en sorte que le Québec francophone était en train de diminuer sa représentation et sa langue d'usage. »

INQUIETS

La ministre Beaudoin a rappelé que, sondage après sondage, les Québécois eux-mêmes se disaient très inquiets des menaces qui pesaient sur le français. D'ailleurs, 55 % des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête Sondagem ont affirmé que le français était très menacé au Québec. Soixante-neuf pour cent ont soutenu que le français était très menacé à Montréal.

« La façon de regagner du terrain, ce n'est certainement pas en ouvrant l'école anglaise, a déclaré M^{me} Beau-

doin. Ce qu'il faut faire, cependant, c'est d'apprendre l'anglais le mieux possible à l'école française, pour être le plus bilingue, et même le plus trilingue possible dans le monde dans lequel on vit. »

Elle a rappelé que le ministère de l'Éducation du Québec s'apprêtait justement à faire commencer l'apprentissage de l'anglais en 3^e année, au lieu de la 4^e année.

Elle a cependant insisté sur l'importance d'enseigner un français de qualité, ce qui, selon elle, n'est pas toujours le cas.

L'enquête Sondagem a été effectuée entre le 23 et le 28 octobre, auprès de 1013 personnes.

Près des trois quarts des répondants, soit 74 %, ont affirmé que la règle de la prédominance du français était encore nécessaire pour préserver le visage français du Québec.

Par ailleurs, 45,5 % des personnes interrogées se sont prononcées contre la souveraineté, alors que 54,5 % se sont dit contre.

pour le transport aérien de longue distance. Quand l'armée de l'air a envoyé 250 soldats au Timor oriental, récemment, le coût de leur transport et de celui du matériel, à bord d'avions Hercules C-130, a grugé 40 % du budget total de la mission. Le ministre Eggleton a déclaré qu'il pourrait être injuste de mesurer la contribution financière d'un pays par un pourcentage de son PIB. En dollars, a-t-il souligné, le Canada se classe septième au sein de l'alliance pour les sommes consacrées à l'armée, avec un budget d'environ 10 millions \$. (PC)

NOMBRE D'IMMIGRANTS

Ottawa maintient le cap

Le nombre de nouveaux arrivants au pays est en chute libre depuis deux ans, mais Ottawa refuse de revoir ses prévisions à la baisse pour l'an 2000. Le Canada tentera donc d'accueillir 200 000 immigrants et 25 000 réfugiés l'an prochain, a annoncé la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration Elinor Caplan alors qu'elle déposait, hier à la Chambre des communes, le plan d'immigration du ministère pour l'an 2000. Ottawa s'était pourtant fixé sensiblement le même objectif cette année et l'an dernier, mais n'a pas pu l'atteindre. Un peu plus de 174 000 nouveaux arrivants ont fait leur entrée au pays en 1998 et le ministère prévoit en admettre 180 000 cette année, soit un manque à gagner d'environ 40 000 chaque année. Ottawa va même plus loin. M^{me} Caplan affirme qu'elle mettra tout en œuvre pour réaliser les objectifs fixés par le Parti libéral à son arrivée au pouvoir. Les libéraux voulaient atteindre un niveau d'immigration annuel représentant un % de la population, soit environ 300 000 nouveaux arrivants chaque année. (PC)

LOTAN veut persuader Ottawa d'augmenter son budget de défense

Lord Robertson, le nouveau secrétaire général de l'OTAN, s'est livré à de diplomatiques pressions, hier, pour tenter de persuader le gouvernement canadien d'accroître ses dépenses militaires. M. Robertson, qui effectuait sa toute première tournée des pays membres de l'OTAN, a rencontré à Ottawa le premier ministre Jean Chrétien, le ministre des Affaires étrangères Lloyd Axworthy et le ministre de la Défense, Art Eggleton, pour plaider son point de vue. Il pourrait avoir touché un point sensible chez M. Axworthy. M. Robertson a souligné que le Canada se classe à l'avant-dernier rang des nations membres de l'OTAN en termes de dépenses, calculées sous la forme d'un pourcentage du produit intérieur brut (PIB). Le budget militaire du Canada équivaut à 1,15 % de son PIB. Seul le Luxembourg, avec 0,84 %, dépense moins. Par comparaison, les États-Unis allouent 3,23 % de leur PIB aux dépenses d'ordre militaire et la Grèce, numéro un, y réserve 4,92 % de son PIB. M. Robertson a cependant atténué la sévérité de son message en soulignant que l'important n'est pas seulement combien un pays dépense, mais comment il dépense. Le Canada, par exemple, consacre beaucoup de ses dépenses militaires à des opérations sur le terrain. Mais le Canada « doit faire davantage en termes de modernisation », a-t-il déclaré. Sans apporter de précision, il a cependant estimé que le Canada n'était pas suffisamment équipé

Charest ne changerait pas la loi

MONTREAL (CP) — Jeter de l'huile sur le feu dans le dossier de la langue ne servirait que les intérêts des souverainistes, soutient le chef libéral Jean Charest.

Après des années de querelle, le Québec a atteint un bon équilibre linguistique, estime M. Charest qui précise qu'il n'entend pas changer la loi s'il prend le

pouvoir. « Nous estimons que la situation actuelle est basée sur un consensus d'une vingtaine d'années. »

Un juge de la Cour du Québec a déclaré inconstitutionnelle, il y a deux semaines, les dispositions relatives à la prédominance du français dans la langue d'affichage.

C'EST LE TEMPS D'Y PENSER!

NOUVEAU: porte guillotine
Abri d'hiver quatre saisons

435, boul. Taché Est
Montmagny

Les Vrais spécialistes de l'abri d'auto
réservez dès maintenant

TOILESS.C.

(418) 248-7844 • 1-800-463-5889

Labatt Bleue **PIMENT FORT**

présentent le concours

EN PLEIN DANS LE 1000

PIMENT FORT

Pour participer, regardez **PIMENT FORT** et inscrivez le nom du jeu dans lequel Normand porte le chapeau de la 1000^e.

Vous pourriez gagner
un des 4 voyages pour deux personnes au **SuperClubs Breezes Varadero de Cuba**, en collaboration avec **Vacances Signature**
(Valeur de chaque voyage double : 3000 \$)



Ou, en grand prix,
une location de 2 ans d'une **New Beetle bleue**, offerte par **Volkswagen St-Eustache**
(Valeur du prix : 10 000 \$)

LE PROGRAMME HONDA HIVERPLUS COMPREND :

- ☒ Vidange d'huile et remplacement du filtre. Recherche des fuites
- ☒ Contrôle de la batterie et de la charge
- ☒ Vérification du niveau et du point de congélation du liquide de refroidissement
- ☒ Vérification de l'état et du degré d'usure des freins
- ☒ Vérification des étriers, des cylindres de frein et du frein à main
- ☒ Vérification de l'usure et de la pression des pneus
- ☒ Permutation des pneus
- ☒ Contrôle du niveau des liquides de boîte de vitesses, de servo-direction (s'il y a lieu) de freins et d'embrayage (s'il y a lieu)
- ☒ Vérification de la pression du système de refroidissement et inspection des durites et des colliers
- ☒ Vérification de l'état des courroies d'entraînement (sauf courroie de distribution)
- ☒ Vérification du chapeau, du rotor et du câblage de distributeur
- ☒ Inspection des essuie-glaces, des lames et des gicleurs de lave-glace
- ☒ Mise à niveau du liquide de lave-glace
- ☒ Inspection de l'échappement
- ☒ Inspection des ressorts et des amortisseurs
- ☒ Inspection des phares et des ampoules
- ☒ Inspection et graissage des serrures, des mécanismes de verrouillage et des poignées
- ☒ Inspection du fil du chauffe-moteur (s'il y a lieu)

5888 \$*

N'ouvrez pas votre capot à des inconnus

ON REVIENT TOUJOURS CHEZ
HONDA

*Offre valable seulement pour les véhicules Honda et prenant fin le 31 décembre 1999. Taxes en sus.

Vidange d'huile et remplacement du filtre d'origine

SERVICE GARANTI EN 30 MINUTES OU MOINS**

2288 \$*

Service Accéléré
AUX PTITS SOINS, À PTIT PRIX.

*Prix pour l'huile, le filtre à huile, le joint de bouchon de vidange, le filtre à air et la main-d'œuvre. Offre valable seulement pour les véhicules Honda. Frais de récupération en sus, s'il y a lieu. Cette offre prend fin le 31 décembre 1999. Taxes en sus.
**Sur rendez-vous seulement. Renseignez-vous chez un concessionnaire participant.

Service d'entretien des freins d'origine

PLAQUETTES DE FREIN AVANT OU SEGMENTS DE FREIN ARRIÈRE INCLUS.

9888 \$*

AUX PTITS SOINS, À PTIT PRIX.

*Offre valable pour les Accord 1988 à 1999, les Civic 1988 à 1999 (sauf les del Sol VTEC), les Odyssey 1995 à 1999 pour les plaquettes arrière, les Odyssey 1995 à 1999 pour les plaquettes avant et les CR-V 1997 à 1999 pour les plaquettes avant seulement. Cette offre prend fin le 31 décembre 1999. Taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Renseignez-vous chez un concessionnaire participant.

Silencieux de remplacement approuvé par Honda

SERVICE EN UNE HEURE**

13888 \$*

Service Accéléré
AUX PTITS SOINS, À PTIT PRIX.

*Offre valable pour les Accord 1988 à 1997 (sauf les familiales et les Accord 3 et 5i), les Civic 1988 à 1999 (sauf les del Sol 1993 à 1995 et les familiales). Cette offre prend fin le 31 décembre 1999. Taxes en sus. Embout d'échappement chromé non compris.
**Sur rendez-vous seulement. Renseignez-vous chez un concessionnaire participant.

Réponse : _____ Date : _____
Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Téléphone : _____

Remplissez le bulletin de participation et retournez-le à l'adresse indiquée.

LE SOLEIL

Concours «EN PLEIN DANS LE MILLE»

Le Groupe TVA, C.P. 1414, Succursale C, Montréal (Québec) H2L 4K6

Les fac-similes ne sont pas acceptés.

Règlement disponible à TVA et LE SOLEIL.

Les bulletins de participation seront publiés tous les mardis, jusqu'au 2 novembre 1999.

TVA
Le Réseau d'ici



Quand on aime
on n'a pas
toujours 20 ans.

■ On peut être des jeunes mariés à 70 ans. Parce que plus ça va, plus on vit longtemps et plus on est en forme. Quand votre retraite arrivera, vous aurez encore toute une vie devant vous. Autant bien s'y préparer.

Les fonds distincts Talvest marient sécurité et rentabilité. Ils sont conçus pour vous offrir le juste équilibre entre performance et garanties, pour maîtriser les hauts et les bas du marché. De plus, par le biais de la maison mère de Talvest – TAL Gestion globale d'actifs – vous profiterez de l'expertise de l'une des plus importantes sociétés de gestion de placements au Canada, avec plus de 50 milliards \$ d'actifs.

Parlez des Fonds distincts Talvest à votre conseiller financier ou appelez-nous au 1 800 268-0081.

La vie est longue. Profitez-en.



Fonds d'investissement

Sous réserve d'une garantie applicable au décès ou à l'échéance, toute fraction de la prime ou tout montant affecté à un fonds distinct sont investis aux risques du titulaire du contrat, et leur valeur peut augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations de la valeur marchande des éléments d'actif du fonds distinct. La Maritime, compagnie d'assurance-vie, est la seule émettrice des contrats individuels à capital variable et la seule garante de toutes les garanties prévues dans ces contrats. Vous trouverez des renseignements importants sur les options et garanties de placement dans la notice explicative. Les investisseurs devraient en obtenir un exemplaire auprès de leur conseiller financier et le lire soigneusement avant d'investir.

Ottawa sommé de livrer un budget « pour les enfants »

OTTAWA (PC) — Le Conseil national du bien-être social veut s'assurer que les libéraux respecteront dès l'an prochain les engagements pris en octobre à l'occasion du Discours du trône envers les enfants.

L'organisme fédéral, qui rendait public hier un rapport prébudgétaire intitulé « Les enfants d'abord », désire que le budget de février prochain donne la priorité aux enfants et pense qu'Ottawa pourrait, à ce sujet, « s'inspirer » de Québec.

« Pendant les six dernières années, le gouvernement a fait des efforts pour éviter les déficits. Maintenant, il a des surplus. C'est un temps tout désigné pour suggérer de se servir d'une partie de ces surplus pour venir en aide aux familles et aux enfants défavorisés », a affirmé le vice-président de l'organisme, Armand Brun.

29 RECOMMANDATIONS

Le rapport contient 29 recommandations dont trois sont incontournables, explique M. Brun. Le Conseil désire premièrement qu'Ottawa mette fin à la récupération de la prestation fiscale canadienne pour enfants auprès des familles qui reçoivent de l'aide sociale.

Certains organismes envisagent d'ailleurs le recours aux tribunaux pour contester cette méthode. Le

Conseil croit donc qu'Ottawa devrait « revenir à la raison maintenant, au lieu d'attendre que les tribunaux décident que les récupérations sont anticonstitutionnelles ».

L'organisme fédéral demande également la mise sur pied d'un programme national de service de garde pour les enfants. Il souhaite enfin qu'Ottawa élabore une politique familiale intégrée, « au lieu de perpétuer les mesures disparates au fil des années », indique M. Brun.

Pour le Conseil, cette politique devrait comprendre des mesures touchant le salaire minimum, les congés parentaux, les garderies et l'éducation des enfants. Québec pourrait servir de modèle à Ottawa, croit l'organisme.

« Au Québec on a fait une politique sociale intégrée. On a intégré les ministères qui ont rapport avec l'éducation, avec les enfants et la santé », explique M. Brun. Le vice-président du Conseil loue notamment les initiatives québécoises au chapitre des régimes de congés parentaux et de garderies à 5\$. Si le Conseil refuse de chiffrer le coût des mesures qu'il suggère, son président, John Murphy, parle néanmoins de la nécessité d'injecter plusieurs milliards répartis sur plusieurs années. « Le gouvernement doit faire un investissement substantiel pour les familles et les enfants », dit-il.

QUÉBEC

Le programme AccèsLogis amélioré Place aux projets communautaires

MONTREAL (PC) — Des modifications sont apportées au programme AccèsLogis afin de faciliter le démarrage de projets d'habitation communautaire pour des ménages à revenu faible ou modeste, a annoncé, hier, la ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, Louise Harel.

Lancé en octobre 1997, à la suite du Sommet sur l'économie et l'emploi dans le but de favoriser la réalisation de logements communautaires, le programme AccèsLogis est administré et financé par la Société d'habitation du Québec.

Pas moins de 19 millions \$ n'ont pas trouvé preneurs au cours des deux dernières années. Ils seront ajoutés aux 43 millions \$ prévus annuellement jusqu'en 2001, ce qui, espère-t-on, permettra la réalisation de 1325 logements de type coopératif et sans but lucratif par année.

Les nouvelles règles font en sorte

que les municipalités seront tenues de fournir seulement 5 % des coûts de réalisation du projet au lieu des 15 % à 22 % exigés jusqu'ici.

La subvention de la Société d'habitation du Québec pour les familles, les personnes seules et les personnes âgées autonomes pourront atteindre 55 % des coûts de réalisation admissibles au lieu de 45 %.

Afin de tenir compte des conditions de marché locatif local, les coûts de réalisation admissibles ont été haussés et il est prévu qu'une subvention additionnelle, pouvant atteindre 2250 \$ par logement, pourra être accordée aux organismes dont la capacité d'emprunt serait insuffisante pour réaliser un projet.

Des subventions pouvant aller jusqu'à 2250 \$ par logement seront également disponibles pour les municipalités participant au programme « Revitalisation des vieux quartiers ».



du 1^{er} au 7 novembre

L'automne des libraires

2^e édition

Lundi 1^{er} novembre au dimanche 7 novembre

Expositions permanentes
Les contes se racontent : Exposition de livres en vitrines. Présentation d'une grande sélection de livres traditionnels et contemporains. * Librairie Laliberté 658-3640

Événement Kokis : Exposition d'œuvres, des dessins sur papier retraçant l'imaginaire et le terroir de l'enfance de Sergio Kokis. * Librairie du Nouveau Monde 694-9475

Un musée en librairie : Exposition d'artefacts et d'objets anciens présentés dans les musées de France. * Librairie Garneau - Galeries de la Capitale 627-5480

Égypte ancienne : Exposition de livres sur l'Égypte et le Moyen-Orient allant du beau livre d'art au roman historique en passant par la biographie et le livre jeunesse. * Librairie Garneau - Galeries de la Capitale 627-5480

Savourer les saveurs : Une exposition de beaux livres : saveurs, gastronomie et vins à l'honneur. * Librairie Tome Un 837-5538

L'art dans les livres : Exposition des aquarelles de Gilles Matte illustrant le livre *Carnets du Saint-Laurent*, éditions Les Fleurs bleues. * Librairie Garneau - Place Laurier, 1^{er} étage 659-1021

Exposition de livres : Aquarelles et reliures d'art de Pierre Morency. * Librairie Générale Française 692-2442

Exposition de livres sur Frédéric Rops : son œuvre, son temps, ses contemporains (peintres, musiciens, écrivains). Une fin de siècle à Paris à redécouvrir. * Boutique du livre 651-4335

Archambault est fier de parrainer **La Société des écrivains canadiens**, section Québec. Au cours de cette semaine 26 auteurs seront présents. * Archambault 653-3187

Vendredi 5 novembre

9 h 30 : Rencontre avec **Henriette Major** et lancement de son dernier livre *100 comptines* aux Éditions Fides. * Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350, Saint-Joseph Est, Québec. Rens. Librairie Générale Française 692-2442

11 h 30 à 13 h 30 : **Merveilleux chocolat**. Fabrication et dégustation de chocolat. En collaboration avec Les chocolats favoris. * Librairie Tome Un 837-5538

13 h 30 à 15 h : **Le regard d'amour infini de Jésus pour le Bon Larron** : rencontre avec le père André Daigneault, autour du thème de son dernier livre *Le bon larron* aux Éditions Anne Sigier. * Librairie Anne Sigier 687-6086

14 h 30 à 16 h 30 : Séance de signature en présence de **Mariène Bergeron** pour son dernier ouvrage *Elle craint au loup* aux Éditions Anon. * Librairie Morency 661-8777

16 h à 18 h : **Écrire l'imaginaire**. Par le choix d'un thème et par des lectures de textes brefs, Esther Croft crée un climat propice à l'expression littéraire des trésors enfouis dans l'imaginaire. * Réserver à la Librairie du Nouveau Monde 694-9475

18 h 30 : Lecture de contes par **grand-maman Fredon**. Animée par des lutins, la maisonnette de grand-maman Fredon accueillera les enfants. * Librairie Morency 661-8777

18 h 30 à 20 h 30 : Rencontre avec **Yves Lafrancoise**. Séance de dédicace pour son livre *Circuits pittoresques du Québec*. * Librairie Garneau - Place Laurier, 2^e étage 653-6053

18 h 30 à 20 h 30 : Rencontre avec l'auteur **Yvon Dallaire** qui dédicacera son nouveau livre *Pour que le sexe ne meure pas*. * Librairie Garneau - Galeries de la Capitale 627-5480

Samedi 6 novembre

9 h 30 à 16 h 30 : Rencontre avec **Réjane Michaud-Huot** qui présente le tome II de la série *Trait-carré* intitulé *Ne fermez pas les volets* aux Éditions Parenthèses. * La Galerie du livre 623-3625

9 h 30 à 16 h 30 : **Planification successorale : pour un avenir reposant**. Jean-Guy Emond présente un guide pratique pour enregistrer toutes les données nécessaires à votre liquidateur lors de votre décès. * La Galerie du livre 623-3625

11 h et 13 h 30 : Lecture de contes par **grand-maman Fredon**. Animée par des lutins, la maisonnette de grand-maman Fredon accueillera les enfants. * Librairie Morency 661-8777

13 h 30 à 15 h : **Chant d'amour et de mort**. Rencontre avec Julie Stanton, qui a su exprimer sa créativité à travers la poésie, le récit et le roman. * Librairie Garneau - Galeries de la Capitale 627-5480

13 h à 16 h : **Atelier livres-jeux**. Activités pour les jeunes de 5 à 10 ans et propositions d'une variété de livres-jeux éducatifs. * Librairie Gemini 658-6815

13 h 30 à 15 h : Rencontre avec **Marc Rochette**. Séance de dédicace pour son premier livre *Cette allée inconnue*. * Librairie Garneau - Place Laurier, 2^e étage 653-6053

13 h 30 à 16 h : Rencontre avec **Thérèse Sauvageau** qui fera revivre ses tableaux tirés des livres *Dans le bon vieux temps c'était comme ça* et *Au matin de notre histoire*, édité par Anne Sigier. * Librairie Anne Sigier 687-6086

14 h à 17 h : Rencontre avec l'équipe et les auteurs des **Éditions Alire**. Spécialistes en littérature de genres (science-fiction, policier, etc.), leurs livres sont publiés en format poche ce qui les rend accessibles à tous. * Librairie Vaugois 681-0254

14 h : **Les bons ingrédients pour l'édition**. Kathy Paradis, éditrice à la Plume d'oie et André Harvey, auteur, présentent leurs recettes. * Librairie Tome Un 837-5538

14 h à 16 h : **L'art dans les livres**. Rencontre avec Gilles Matte, auteur de *Carnets du Saint-Laurent* publié aux Éditions Les Fleurs bleues. * Librairie Garneau - Place Laurier, 1^{er} étage 659-1021

14 h à 16 h : Rencontre et séance de signature avec **Julie Belanger** pour son roman *Chloé... l'été suédois*. * La Galerie du livre 623-3625

15 h 30 : **La reliure**, au menu les petites et les grandes occasions. Conférence et démonstration sur l'art de la reliure avec Diane Blais. * Librairie Tome Un 837-5538

Dimanche 7 novembre

11 h à 17 h : **L'aventure ou l'art de faire reculer toutes les frontières**. Rencontre et échange avec l'explorateur québécois **Bernard Voyer**. * Ulisse Globe trotter - la librairie du voyage 654-1151

12 h 30 : **Beaux livres et musique, petits pains et cafés**. Pour admirer les beaux livres de l'exposition *Savourer les saveurs*. Musique, petits pains et café sont également au menu. * Librairie Tome Un 837-5538

13 h à 15 h : Rencontre avec **Michel Fortin**, professeur à l'U.L. et auteur du livre *Syrie terre de civilisation*, Éditions de l'Homme. * Librairie Garneau - Galeries de la Capitale 627-5480

FAITES VITE!
C'EST DÉJÀ COMMENCÉ

Lundi 1^{er} novembre

10 h : L'art dans les livres. Rencontre avec Gilles Matte, auteur de *Carnets du Saint-Laurent* publié aux Éditions Les Fleurs bleues. * Librairie Garneau - Place Laurier, 1^{er} étage 659-1021

12 h à 14 h : Rencontre avec **Jean-Jacques Pelletier** auteur de *La chair disparue* aux Éditions Alire. * Librairie Garneau - Place Québec 524-3773

17 h 30 : Événement Kokis : causerie. * Au Musée de la civilisation, 65, rue Dalhousie. Entrée gratuite. Réservations : 643-2158. Rens. Librairie du Nouveau Monde 694-9475

18 h 30 : Événement Kokis : lancement de son dernier livre *Le maître de jeu* aux Éditions XYZ. * Au Musée de la civilisation, 65, rue Dalhousie. Rens. Librairie du Nouveau Monde 694-9475

Mardi 2 novembre

13 h à 14 h 30 : Une femme de cœur et de prière : rencontre avec Laurette Lepage-Boulet qui parlera de son livre *A l'ombre de tes ailes*. * Librairie Anne Sigier 687-6086

13 h 30 à 15 h : Écriture d'un poème collectif avec la participation de Lyne Richard, poète et nouvelliste de Québec, auteure d'une trentaine d'ouvrages collectifs. * Librairie Morency 661-8777

14 h : Événement Kokis : Rencontre avec Sergio Kokis et séance de signature pour son dernier livre *Le maître de jeu* aux Éditions XYZ. * Librairie du Nouveau Monde 694-9475

Mercredi 3 novembre

12 h 30 à 14 h 30 : Rencontre : échange avec **Françoise Dumoulin** et **Gisèle Lavoie**. Des histoires à croquer. Un mélange humoristique savoureux à déguster à l'heure du lunch. * Librairie Tome Un 837-5538

13 h à 15 h : Une femme de cœur et de prière : rencontre avec Laurette Lepage-Boulet qui parlera de son livre *A l'ombre de tes ailes*. * Librairie Anne Sigier 687-6086

13 h 30 à 15 h : Écriture d'un poème collectif avec la participation de Lyne Richard, poète et nouvelliste de Québec, auteure d'une trentaine d'ouvrages collectifs. * Librairie Morency 661-8777

19 h à 21 h : Lecture et échange avec 9 poètes et poétesses de Québec. * Bouquinerie de Cartier 525-6767

Jeudi 4 novembre

9 h 30 à 11 h : Table ronde « le conte et la comptine se racontent » Avec la participation de Charlotte Guérrette, Henriette Major, Jean-Claude Dupont et Michel Noël. Animée par Jean-François Boutin. * Librairie Laliberté 658-3640

12 h à 13 h 30 : L'art dans les livres. Rencontre avec Gilles Matte, auteur de *Carnets du Saint-Laurent* publié aux Éditions Les Fleurs bleues. * Librairie Garneau - Place Laurier, 1^{er} étage 659-1021

12 h à 14 h : Rencontre avec **Jean-Jacques Pelletier** auteur de *La chair disparue* aux Éditions Alire. * Librairie Garneau - Place Québec 524-3773

13 h 30 à 17 h : Quelle est cette force qui soulève la vie? - Qu'est-ce qui donne un sens à nos vies? Rencontre avec Jean-Paul Simard. * Librairie Anne Sigier 687-6086

14 h à 16 h : Séance de signature avec **Mariène Bergeron** pour son dernier ouvrage *Elle craint au loup* aux Éditions Anon. * Librairie Morency 661-8777

17 h à 19 h : Rencontre avec **Pierre Morency** et séance de signature pour son dernier livre *Le regard infini* aux Éditions MultiMondes. * Librairie Générale Française 692-2442

18 h 30 : Lecture de contes par **grand-maman Fredon**. Animée par des lutins, la maisonnette de grand-maman Fredon accueillera les enfants. * Librairie Morency 661-8777

18 h 30 à 20 h : Rencontre avec **Henriette Major** pour son livre *100 comptines* publié aux Éditions Fides. * Librairie Garneau - Place Laurier, 1^{er} étage 659-1021

18 h 30 à 20 h : Rencontre avec **Yvon Dallaire**. Séance de signature pour son ouvrage *Pour que le sexe ne meure pas*. * Librairie Garneau - Place Laurier, 2^e étage 653-6053

Vendredi 5 novembre

9 h 30 à 16 h 30 : Rencontre avec **Henriette Major** et lancement de son dernier livre *100 comptines* aux Éditions Fides. * Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350, Saint-Joseph Est, Québec. Rens. Librairie Générale Française 692-2442

11 h 30 à 13 h 30 : Merveilleux chocolat. Fabrication et dégustation de chocolat. En collaboration avec Les chocolats favoris. * Librairie Tome Un 837-5538

13 h 30 à 15 h : Le regard d'amour infini de Jésus pour le Bon Larron : rencontre avec le père André Daigneault, autour du thème de son dernier livre Le bon larron aux Éditions Anne Sigier. * Librairie Anne Sigier 687-6086

14 h 30 à 16 h 30 : Séance de signature en présence de Mariène Bergeron pour son dernier ouvrage Elle craint au loup aux Éditions Anon. * Librairie Morency 661-8777

16 h à 18 h : Écrire l'imaginaire. Par le choix d'un thème et par des lectures de textes brefs, Esther Croft crée un climat propice à l'expression littéraire des trésors enfouis dans l'imaginaire. * Réserver à la Librairie du Nouveau Monde 694-9475

18 h 30 : Lecture de contes par grand-maman Fredon. Animée par des lutins, la maisonnette de grand-maman Fredon accueillera les enfants. * Librairie Morency 661-8777

18 h 30 à 20 h 30 : Rencontre avec Yves Lafrancoise. Séance de dédicace pour son livre Circuits pittoresques du Québec. * Librairie Garneau - Place Laurier, 2^e étage 653-6053

18 h 30 à 20 h 30 : Rencontre avec l'auteur Yvon Dallaire qui dédicacera son nouveau livre Pour que le sexe ne meure pas. * Librairie Garneau - Galeries de la Capitale 627-5480

Samedi 6 novembre

9 h 30 à 16 h 30 : Rencontre avec Réjane Michaud-Huot qui présente le tome II de la série Trait-carré intitulé Ne fermez pas les volets aux Éditions Parenthèses. * La Galerie du livre 623-3625

9 h 30 à 16 h 30 : Planification successorale : pour un avenir reposant. Jean-Guy Emond présente un guide pratique pour enregistrer toutes les données nécessaires à votre liquidateur lors de votre décès. * La Galerie du livre 623-3625

11 h et 13 h 30 : Lecture de contes par grand-maman Fredon. Animée par des lutins, la maisonnette de grand-maman Fredon accueillera les enfants. * Librairie Morency 661-8777

13 h 30 à 15 h : Chant d'amour et de mort. Rencontre avec Julie Stanton, qui a su exprimer sa créativité à travers la poésie, le récit et le roman. * Librairie Garneau - Galeries de la Capitale 627-5480

13 h à 16 h : Atelier livres-jeux. Activités pour les jeunes de 5 à 10 ans et propositions d'une variété de livres-jeux éducatifs. * Librairie Gemini 658-6815

13 h 30 à 15 h : Rencontre avec Marc Rochette. Séance de dédicace pour son premier livre Cette allée inconnue. * Librairie Garneau - Place Laurier, 2^e étage 653-6053

13 h 30 à 16 h : Rencontre avec Thérèse Sauvageau qui fera revivre ses tableaux tirés des livres Dans le bon vieux temps c'était comme ça et Au matin de notre histoire, édité par Anne Sigier. * Librairie Anne Sigier 687-6086

14 h à 17 h : Rencontre avec l'équipe et les auteurs des Éditions Alire. Spécialistes en littérature de genres (science-fiction, policier, etc.), leurs livres sont publiés en format poche ce qui les rend accessibles à tous. * Librairie Vaugois 681-0254

14 h : Les bons ingrédients pour l'édition. Kathy Paradis, éditrice à la Plume d'oie et André Harvey, auteur, présentent leurs recettes. * Librairie Tome Un 837-5538

14 h à 16 h : L'art dans les livres. Rencontre avec Gilles Matte, auteur de Carnets du Saint-Laurent publié aux Éditions Les Fleurs bleues. * Librairie Garneau - Place Laurier, 1^{er} étage 659-1021

14 h à 16 h : Rencontre et séance de signature avec Julie Belanger pour son roman Chloé... l'été suédois. * La Galerie du livre 623-3625

15 h 30 : La reliure, au menu les petites et les grandes occasions. Conférence et démonstration sur l'art de la reliure avec Diane Blais. * Librairie Tome Un 837-5538

Dimanche 7 novembre

11 h à 17 h : L'aventure ou l'art de faire reculer toutes les frontières. Rencontre et échange avec l'explorateur québécois Bernard Voyer. * Ulisse Globe trotter - la librairie du voyage 654-1151

12 h 30 : Beaux livres et musique, petits pains et cafés. Pour admirer les beaux livres de l'exposition Savourer les saveurs. Musique, petits pains et café sont également au menu. * Librairie Tome Un 837-5538

13 h à 15 h : Rencontre avec Michel Fortin, professeur à l'U.L. et auteur du livre Syrie terre de civilisation, Éditions de l'Homme. * Librairie Garneau - Galeries de la Capitale 627-5480

Le traitement antirouille de votre véhicule devrait faire partie de votre mise au point avant L'HIVER!

Profitez du grand

BLITZ

Qu'est-ce qu'une mise au point de la carrosserie avant L'hiver?

1-Un traitement Antirouille Métropolitain effectué par nos spécialistes,

2-Lavage hebdomadaire minutieux de la carrosserie extérieure,

3-Application d'une bonne cire;

Cette combinaison gagnante vous permettra de combattre l'eau, la neige et le calcium et les abrasifs qui sont les principaux éléments destructeurs de la carrosserie de votre véhicule. De plus, il est important de laver son véhicule régulièrement durant la période hivernale.

Les véhicules rouillent encore. Malgré les efforts et les nouveaux développements technologiques du monde de l'automobile, les manufacturiers n'ont pas encore réussi à enrayer la corrosion sur les véhicules. Le seul phénomène qui ait changé c'est que la rouille s'infiltrait sournoisement et de façon non apparente pour soudainement apparaître sur nos voitures.



Un investissement intelligent et payant.

Il est primordial de faire traiter votre véhicule annuellement par nos spécialistes pour lui conserver une valeur de revente intéressante

Application beau temps mauvais temps.

Pluie ou neige, nos équipements et nos séchoirs permettent de préparer votre véhicule pour recevoir efficacement le traitement Antirouille Métropolitain.



TRAITEMENT COMPLET en moins de 45 minutes pour seulement

66^{95\$}

+ taxes

ANTIROUILLE

MÉTROPOLITAIN?

Grouille avant que ça rouille!

Québec : 687-5660 • Lévis : 833-3411

www.antirouille.com



MIS AU POINT AVEC L'AIDE DU

CRIQ

CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC

TOIT DU STADE

La saga perdure

Au tour de Birdair de poursuivre son sous-contractant

MONTREAL (PC) — Assaillie par les poursuites judiciaires pour le lamentable échec du toit du Stade olympique, la compagnie Birdair, de New York, a répliqué hier à Montréal par une action de 12 millions \$ contre son sous-contractant principal, Danny's Construction, du Minnesota.

Danny's était lié par contrat à Birdair pour fournir les travaux de génie, la main-d'œuvre, l'équipement et les outils, les câbles d'acier et, d'abord, pour enlever le vieux toit du stade. À l'été 1997, Danny's s'était engagé à livrer le nouveau toit du stade le 15 décembre 1998.

Dès l'été 1998, la Régie des installations olympiques se plaignait à Birdair de ce que Danny's se trainait les pieds lourdement. Birdair transmettait les plaintes au constructeur américain. Mais en septembre 1998, Danny's annonçait qu'il éprouvait un gros problème de liquidités (un déficit de près de 600 000 \$US) et que la société pourrait difficilement respecter l'échéance. Birdair lui avait donc avancé des fonds.

Le mois suivant, Danny's faisait savoir à nouveau que l'échéance ne serait pas respectée, que la compagnie avait largement dépassé les coûts prévus et réclamait de rouvrir le contrat de manière à pouvoir être remboursée de tous ses frais. Une demande refusée par Birdair.

Finalement, Birdair dû confier la suite des travaux à une société de Laval du nom de Montacier inc. Quand, en janvier et février 1999, trois modules de la nouvelle toile se déchirèrent, les travaux n'étaient pas terminés, mais interrompus seulement pour tenir le Salon international de l'automobile.

Les 12 millions \$ réclamés par Birdair représentent les 2 millions \$ que celle-ci a dû payer à Montacier inc. et les 9,2 millions \$ en dépassements de coûts dus au retard à terminer la toiture.

Envers et contre tous

Le Revenu fédéral devient une agence de perception

OTTAWA (PC) — L'opposition hurle. Les fonctionnaires n'en veulent pas. Les entreprises ne sont pas très chaudes à l'idée et les gouvernements provinciaux ne sont pas dans le coup... Mais les faits sont là: que cela plaise ou non, le ministère fédéral du Revenu s'est transformé hier en une super-agence de perception des impôts. Coût de l'opération: 30 millions \$.

Le gouvernement fédéral promet que la nouvelle agence sera beaucoup plus efficace que l'ancien ministère pour aller chercher l'argent dans les poches des contribuables. Pour s'acquitter de son mandat, la nouvelle Agence des douanes et du revenu du Canada comptera sur 44 000 fonctionnaires, soit le quart de l'ensemble de la fonction publique fédérale.

«La création de l'agence fait partie du choix qu'a fait le gouvernement canadien d'entreprendre le processus de modernisation de la fonction publique fédérale pour le nouveau millénaire», a expliqué hier le ministre responsable de la nouvelle agence, Martin Cauchon.

Mais pendant que le ministre vantait les mérites de cette nouvelle structure, 25 employés de l'agence manifestaient leur mécontentement à l'extérieur. La vice-présidente de l'Alliance de la fonction publique du Canada, Nicole Turmel, a déclaré qu'il existait déjà un différend entre l'agence et ses employés syndiqués quant à savoir quels devaient être les points à soulever à la table de négociation.

Au départ, l'objectif poursuivi par Ottawa consistait à fonder l'administration fédérale chargée de percevoir l'impôt sur le revenu avec celles des provinces, pour ne former qu'une seule entité. Mais jusqu'à maintenant, aucune province ne s'est montrée intéressée à emboîter le pas à Ottawa dans ce dossier.

Dans les rangs de l'opposition, à la Chambre des communes, on parle de la création de l'agence comme d'un gaspillage de fonds publics. Et les groupes de défense des contribuables ne sont pas en reste, exprimant eux aussi leurs réserves. «Nous voici devant une agence qui s'éloigne un peu plus de la pleine imputabilité qui incombe au Parlement», a déclaré la Fédération canadienne des contribuables.

RADIO-ONCOLOGIE

Fin des moyens de pression

LIA LÉVESQUE
Presse canadienne

MONTREAL — Encouragés par la mise sur pied d'un comité voué spécifiquement à étudier leur problème d'effectif, les technologues en radio-oncologie ont très majoritairement accepté la recommandation de leur syndicat de suspendre le boycott prévu des heures supplémentaires.

C'est à compter du 1^{er} novembre que les 190 membres du Syndicat des technologues en radio-oncologie devaient à l'origine refuser d'effectuer des heures supplémentaires, à titre de moyen de pression dans le cadre de leur négociation avec le gouvernement.

Placé devant une situation délicate — la liste d'attente pour les traitements est telle que le ministère de la Santé doit déjà envoyer des patients cancéreux se faire traiter aux États-Unis — le ministère a mis sur pied un groupe de travail mandaté pour étudier les problèmes d'effectif des technologues en radio-oncologie.

Ce comité doit «élaborer un consensus sur les besoins quantitatifs et qualitatifs d'effectif» d'ici décembre prochain et proposer un plan d'action à court, moyen et long termes d'ici février 2000.

Motivé par la mise sur pied de ce comité, le syndicat avait recommandé à ses membres de suspendre temporairement leur refus de faire des heures supplémentaires.

Ainsi, dans les huit établissements de santé où le Syndicat des technologues en radiologie a des

membres, les huit assemblées générales ont accordé ce mandat, précisait en entrevue le président de la Centrale des professionnels de la santé Jacques Paradis (la centrale à laquelle est affilié le syndicat). Et c'est dans une proportion de 89 % que les membres ont accepté de suspendre ce moyen de pression.

Le comité de travail n'a tenu qu'une rencontre jusqu'ici, mais une autre est prévue le 10 novembre, indiquait M. Paradis, qui y siège.

Après cette date, M. Paradis pense pouvoir savoir avec plus de certitude si le gouvernement est sérieux dans sa démarche ou si le comité ne sert qu'à gagner du temps. Si les travaux progressent, la suspension du refus de faire des heures supplémentaires pourrait bien être en vigueur jusqu'au début de l'an 2000, a opiné M. Paradis.

Le Syndicat des technologues en radiologie a des membres dans huit des 11 établissements de santé du Québec qui dispensent des traitements spécialisés en radio-oncologie, soit l'Hôtel-Dieu de Montréal, l'Hôtel-Dieu de Québec, l'Hôpital Notre-Dame, le Royal Victoria, le Centre hospitalier La Sagamie à Châteauguay, le Centre hospitalier de la Vallée de l'Outaouais à Gatineau, l'Hôpital général de Montréal et celui de Rimouski.

La Centrale des professionnels de la santé représente 9000 membres, principalement des femmes, dans le secteur de la santé: physiothérapeutes, ergothérapeutes, travailleurs sociaux, techniciens en diététique, en réadaptation physique et en radiologie.

On compte sur les travaux du comité de travail

Jean-Guy Tremblay contrôlait la vie de ses conjointes

CALGARY (PC) — Deux femmes ayant connu Jean-Guy Tremblay dans le passé ont éclaté en sanglots, hier, lorsque l'une d'entre elles a raconté la façon dont l'accusé contrôlait sa vie.

Tamara Monilaws a quitté le tribunal en pleurant, tandis que Tamarah Hallson décrivait les mauvais traitements que lui a infligés Jean-Guy Tremblay, sur lequel pèsent neuf accusations relatives à ses relations avec les deux femmes de Calgary.

M^{me} Hallson, qui a déclaré que sa relation avec Jean-Guy Tremblay n'avait jamais été de nature amoureuse, a déclaré qu'il a commencé à la maltraiter peu après avoir perdu son emploi chez le concessionnaire de voitures pour lequel tous deux travaillaient. «C'est à cause de moi qu'il a perdu son emploi», a déclaré M^{me} Hallson pour expliquer pourquoi l'accusé l'avait agressée verbalement et physiquement.

La jeune femme, âgée de 22 ans, a raconté qu'elle s'était installée dans l'appartement où vivait l'accusé peu après l'avoir rencontré, parce qu'elle allait perdre son propre appartement et qu'elle cherchait désespérément un endroit où vivre. Mais quand Jean-Guy Tremblay a perdu son emploi, quelques jours après son emménagement, les agressions ont commencé.

M^{me} Hallson a affirmé que Jean-Guy Tremblay l'avait agressée physiquement, l'avait menacée et l'avait empêchée de quitter le logement pour se rendre à son travail.

Il me disait que si je disparaissais, personne ne s'en apercevrait, que personne ne s'en soucierait, a-t-elle ajouté. Il me traitait toujours de salope, il m'appelait la salope Barbie Doll, a-t-elle dit.

En une occasion, l'accusé l'a trainée dans la cuisine, la blessant à la jambe, parce qu'elle avait refusé de manger son repas. M^{me} Hallson a dit qu'elle a déménagé le 17 octobre 1997, moins de trois semaines après avoir emménagé.

(Vous êtes ici)

IL EST MAINTENANT ENCORE PLUS FACILE D'ÊTRE AU-DESSUS DE VOS AFFAIRES.



Jeep® Grand Cherokee Laredo 4 x 4 2000

Moteur 6 cylindres de 4 litres • Transmission automatique à quatre rapports • Climatiseur • Glaces, rétroviseurs et télédéverrouillage électriques • Alarme antivol

• Système Selec-Trac™ à quatre roues motrices • Freins à disque avec antiblocage aux quatre roues • Régulateur de vitesse • Roues de 16 po en aluminium • Console au plancher • Volant inclinable gainé de cuir

• Radiocassette AM/FM stéréo avec six haut-parleurs • Éclairage d'accueil

399\$[†]

Location, terme de 36 mois
Comptant initial de 4 300 \$
Taxe sur le climatiseur,
transport et préparation inclus.

Jeep® Cherokee Sport 4 x 4 2000

Climatiseur • Glaces, rétroviseurs et télédéverrouillage électriques
Sans frais • Glaces à écran solaire • Roues de 15 po en aluminium

• Moteur 6 cylindres de 4 litres • Transmission automatique à quatre rapports
• Système Command Trac™ à quatre roues motrices en prise temporaire
• Suspension avant Quadra-Link™ • Console au plancher
• Volant inclinable gainé de cuir • Radiocassette AM/FM stéréo

329\$[†]

Location, terme de 36 mois
Comptant initial de 3 590 \$
Taxe sur le climatiseur,
transport et préparation inclus.



Jeep

LE SEUL ET UNIQUE

Visitez-nous dès aujourd'hui à www.daimlerchrysler.ca

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep®

† Tarifs mensuels établis d'après le Cherokee 2000 261 + GAL + WW et d'après le Grand Cherokee 2000 261 + LSA + ADC. Comptant initial ou échange équivalent. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 kilomètres, au taux de 12 \$ le km. Rachat non requis. Location pour usage personnel seulement. Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Inc. Immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre et avoir à commander. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Photos à titre indicatif seulement. Jeep® est une marque de commerce déposée de DaimlerChrysler Corporation utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc. DaimlerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep® Inc.

